

# Les minéraux critiques au Maroc : Opportunité pour l'industrialisation ou champ de bataille géopolitique entre la Chine et l'Occident ?

Par Ali Amouzai



Rapport rédigé par Ali Amouzai

Édition : Ashley Ingles, Hamza Hamouchene & Saber Ammar

Traduction de l'anglais vers le français : Johanne Fontaine

Relecture : Melinda Prentout

Design graphique : Bas Coenegracht

L'auteur : Ali Amouzai est un militant et chercheur marocain. Il est membre du mouvement syndical socialiste révolutionnaire Al Mounadil-a, d'ATTAC-Maroc et du réseau Siyada.

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position du Transnational Institute (TNI).

Le contenu de ce rapport peut être cité ou reproduit à des fins non commerciales, à condition que la source soit clairement indiquée. TNI apprécierait de recevoir une copie ou un lien vers le texte dans lequel ce document est utilisé ou cité. Veuillez noter que pour certaines images, les droits d'auteur peuvent appartenir à un tiers et que les conditions d'utilisation de ces images doivent respecter les conditions d'utilisation de la source originale : <http://www.tni.org/copyright>

Publié par le Transnational Institute, juin 2025.



# Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Résumé   | 4  |
| Introduction   | 8  |
| 1 Les minéraux stratégiques et critiques, qu'est-ce que c'est ?  | 9  |
| 2 Le Maroc, un pion sur l'échiquier des géants   | 10 |
| 3 Le Maroc, allié de tous-tes au service de l'impérialisme américain                                     | 11 |
| 4 Tour du monde des stratégies des puissances capitalistes autour des minéraux stratégiques et critiques | 13 |
| a. La stratégie américaine   | 13 |
| b. La stratégie de l'Union européenne  | 13 |
| c. La stratégie chinoise   | 13 |
| d. La stratégie économique du Maroc est-elle souveraine ?  | 14 |
| 5 Le Maroc, une porte d'entrée sur l'Occident pour la Chine  | 15 |
| 6 Les investissements de la Chine dans l'industrie des batteries pour véhicules électriques au Maroc     | 16 |
| 7 Quelles sont les retombées sociales et économiques de ces investissements pour le Maroc ?              | 17 |
| a. Des emplois plus précaires que durables   | 17 |
| b. Le décollage industriel soutenu par les investissements étrangers, une illusion                       | 18 |
| c. L'industrie automobile, un moteur pour le décollage industriel ?                                      | 20 |
| d. La politique industrielle verte du Maroc  | 20 |
| e. Perpétuer le piège de la dette  | 21 |
| f. Al Mada, une toile d'araignée déterminée à se tailler une part royale du gâteau                       | 22 |
| g. Bénéfices diplomatiques   | 22 |
| 8 Le mystère du Mont Tropic  | 23 |
| 9 L'illusion d'une économie verte  | 23 |
| 10 L'essor de la Chine sur les traces des États-Unis   | 24 |
| 11 Les limites de la dichotomie entre la Chine et l'Occident   | 26 |
| 12 Recommandations   | 29 |
| Notes  | 32 |

# Résumé

Le Maroc est devenu une destination de choix pour les investissements à grande échelle dans le secteur du raffinage des minéraux stratégiques et critiques utilisés dans la fabrication de batteries pour véhicules électriques, domaine dans lequel les entreprises chinoises sont les plus actives. Comment expliquer l'afflux soudain de milliards de dollars pour la production de batteries électriques au Maroc ? Est-ce motivé par un besoin interne de l'économie marocaine ? Cette dynamique répond-elle à l'ambition affichée de l'État marocain d'« écologiser l'économie » ? Ou s'agit-il d'une stratégie plus large et anciennement établie par l'État et le grand capital au Maroc pour tirer parti des évolutions du système capitaliste international, et s'assurer une position stratégique au sein des marchés ? Comment le Maroc se positionne-t-il dans le jeu de rivalité géostratégique entre la Chine et l'Occident impérialiste pour contrôler les ressources minérales stratégiques et critiques ? Enfin, cette concurrence offre-t-elle au Maroc des opportunités d'industrialiser son économie, et de favoriser un développement économique durable et écologique ?

## Un contexte international favorable

Le monde vit actuellement une transition sans précédent vers une économie décarbonée, portée d'une part par un double mouvement en faveur de la justice climatique et d'une transition environnementale juste, et d'autre part par la volonté des acteur-trices capitalistes de s'adapter à la crise environnementale qu'ils et elles ont eux-mêmes provoquée. Dans ce contexte, une course effrénée s'est engagée pour capitaliser sur les solutions dites écologiques tout en les intégrant au modèle économique actuel.

Cette dynamique est également alimentée par la rivalité entre les puissances hégémoniques traditionnelles que sont les États-Unis, l'Union européenne (UE) et le Japon, et les puissances dites « émergentes », principalement la Chine. Dans ce processus, il apparaît clairement que les secondes ont recours aux mêmes mécanismes mis en œuvre par les premières depuis la fin des années 1970 dans le cadre de la « mondialisation néolibérale » : libre-échange, zones franches, zones industrielles franches, externalisation, libéralisation des investissements, rachats et fusions d'entreprises, etc.

## Contrôler la chaîne de valeur des minerais stratégiques et critiques, une quête acharnée

Dans cette course effrénée, une concurrence intense fait rage pour déterminer qui aura la mainmise sur la production et la chaîne mondiale d'approvisionnement en minerais stratégiques et critiques, essentiels à la fabrication de batteries pour véhicules électriques. Face à la position hégémonique de la Chine dans ce secteur, les États-Unis et l'UE s'efforcent de réduire leur dépendance et de développer leurs capacités de production nationales. Les États-Unis renforcent

actuellement les partenariats stratégiques avec leurs alliés dans le domaine des minéraux critiques et, dans le contexte de la guerre commerciale qui les oppose à la Chine, Joe Biden a fait promulguer en 2022 une loi sur la réduction de l'inflation (*Inflation Reduction Act*). Suite à son investiture en 2025, Donald Trump a déclenché la guerre commerciale qu'il avait promise, imposant des droits de douane de 25 % sur de nombreux équipements, appareils électroniques et produits de haute technologie fabriqués en Chine, notamment des voitures, d'une valeur totale de 34 milliards de dollars. La Chine a riposté en instaurant des droits de douane de 25 % sur 128 types de produits américains importés sur le marché chinois. Le 4 avril 2025, le ministère chinois du commerce a annoncé des restrictions à l'exportation de sept métaux rares vers les États-Unis, à savoir le samarium, le gadolinium, le terbium, le dysprosium, le lutétium, le scandium et l'yttrium. En Europe, la Commission européenne a introduit en 2023 une loi sur les matières premières critiques, ainsi que le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF, ou CBAM en anglais).

Ces instruments législatifs varient selon les pays, mais ont tous en commun deux caractéristiques majeures. Premièrement, ils s'appuient sur des politiques publiques et sur l'intervention de l'État pour soutenir les investissements des entreprises dans le secteur des batteries pour véhicules électriques. Cela a relancé les débats sur les politiques relatives au secteur industriel propres à chaque pays, tout en suscitant des controverses quant aux politiques industrielles dites « vertes » à l'échelle globale. Deuxièmement, ces mécanismes soulignent la tendance générale des États-Unis et de l'UE d'une part, et de la Chine d'autre part à se concurrencer sur un pied d'égalité pour contrôler la chaîne d'approvisionnement en minéraux stratégiques et critiques et des véhicules électriques sur le marché mondial. Cette rivalité alimente un

débat de longue date sur la montée en puissance de la Chine : le pays cherche-t-il toujours à se tenir à l'écart des dynamiques impérialistes, ou son essor est-il au contraire le résultat de son caractère impérialiste ?

Le présent rapport soutient que la Chine est elle-même devenue une puissance impérialiste, qui cherche à peser dans la course à l'hégémonie mondiale en ayant recours aux mêmes instruments que les autres puissances impériales, à savoir le libre-échange, les zones franches d'exportation, les zones franches industrielles, la sous-traitance, la libéralisation des investissements, les rachats et fusions d'entreprises, etc.

## Le Maroc cherche à tirer profit de cette rivalité

Face à cette concurrence, les pays du Sud s'efforcent de participer à la ruée pour commercialiser des solutions dites écologiques et se livrer une compétition pour l'accès aux ressources. À l'instar d'autres pays, le Maroc cherche à exploiter les opportunités offertes par les crises mondiales pour gravir les échelons dans la division internationale du travail, et à tirer parti de cette concurrence en se présentant comme un pays sûr pour les investissements, tout en appliquant les solutions avancées par le grand capital pour résoudre les crises que ce système provoque.

Depuis le début des années 1980, le Maroc a mis en œuvre un programme d'ajustement structurel qui a abouti à l'ouverture totale de son économie aux capitaux internationaux. Cela a permis au pays de préserver sa position au sein de la division internationale du travail, qui a été établie pendant la colonisation (de 1912 à 1956), tout en cherchant à gravir les échelons au sein de ce système. Dans le domaine des énergies vertes, le régime marocain présente son territoire comme propice au développement d'installations destinées à la production de ces énergies (éolienne, solaire et hydrogène vert). De même, le Royaume cherche à attirer massivement les investissements étrangers afin de marchandiser les minéraux stratégiques et critiques présents sur son territoire, et nécessaires à la fabrication de batteries pour voitures électriques. Tous ces efforts s'inscrivent dans le contexte du déploiement d'une soi-disant « politique industrielle verte », dans une logique de « croissance verte ».

Les ambitions du Maroc en matière de croissance verte sont principalement tournées vers l'UE. Puisque celle-ci a toujours été le principal marché pour les capitaux marocains (exportations et importations), le pays doit donc s'adapter aux évolutions du marché européen, à la fois

ponctuellement et de manière structurelle. Ainsi, après l'annonce par l'UE du lancement de son Pacte vert, qui vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, le Maroc s'est rapidement efforcé d'attirer des investissements pour installer des parcs éoliens et solaires et des centrales de production d'hydrogène vert sur son territoire, dans le but d'assurer l'approvisionnement des marchés européens en énergies renouvelables. Cette stratégie s'est intensifiée à la suite de la crise du gaz russe provoquée par la guerre en Ukraine. Aux lendemains de la promulgation du MACF par l'UE, le Maroc a annoncé la mise en place d'un programme pour la croissance verte, dont l'objectif est de rendre son industrie plus écologique. Dans le cadre de ce programme, les exportateurs marocains ont été exhortés à s'adapter au MACF, afin de garantir le maintien de leur accès au marché européen.

## Le Maroc, une porte d'entrée vers l'Occident pour la Chine

C'est dans ce contexte que le Maroc cherche à attirer des investissements dans le secteur des minerais stratégiques et critiques pour la production de batteries électriques. La guerre commerciale que se livrent les États-Unis et la Chine et les tensions géopolitiques qui en découlent, en particulier suite à l'annonce par Joe Biden de la promulgation de la loi sur la réduction de l'inflation, ont conduit la Chine à se tourner vers des pays disposant d'un libre accès au marché américain, c'est-à-dire des pays ayant conclu un accord de libre-échange avec les États-Unis. Le Maroc en fait partie. La Chine a ainsi recours au « friendshoring », en ce qu'elle tire parti des accords de libre-échange passés entre les États-Unis et d'autres pays - comme le Maroc - et établit des partenariats à différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement avec des entreprises de pays alliés aux États-Unis. C'est pour cela que plusieurs entreprises chinoises ont lancé des projets de production de batteries pour voitures électriques au Maroc. Parmi ces entreprises figurent CNGR, Gotion High-Tech, Shinzoom, Youshan et Huayou Cobalt.

Ainsi, c'est en prenant part au « friendshoring » pratiqué par la Chine que l'État et les détenteur-trices des grands capitaux privés marocains entendent « saisir les opportunités » pour mieux se positionner au sein de la division internationale du travail, ce qui provoquera selon eux le décollage tant attendu du secteur industriel marocain. Pour le Maroc, favoriser les investissements chinois dans le secteur des minerais critiques constitue une opportunité unique pour permettre à son industrie de prendre enfin son essor.

## Obstacles aux ambitions marocaines

Les capitaux et l'État marocains se sont fixés des objectifs ambitieux dont la concrétisation se heurte à des difficultés majeures de nature structurelle. Parmi ces obstacles, on peut citer en premier lieu le modèle d'économie politique du pays, qui se caractérise par le contrôle non démocratique que la monarchie exerce sur les décisions économiques, ainsi que la question du financement, à savoir la dépendance à l'égard des finances publiques et de la dette en raison du faible dynamisme du secteur privé. Enfin, il faut considérer les enjeux autour du transfert de technologie, en particulier la dépendance de l'économie marocaine envers les centres impériaux dans ce domaine, comme en témoigne l'emploi répété du mot « souveraineté » dans les textes officiels récents : « souveraineté économique », « souveraineté énergétique », « souveraineté alimentaire », etc.

L'État - et le grand capital - s'appuient sur les investissements étrangers pour surmonter les deuxième et troisième obstacles, tandis que le premier (l'économie politique du Maroc) est accepté par les détenteur-trices des capitaux privés marocains et étranger-es et les institutions financières internationales, la monarchie étant garante de la stabilité politique et de la paix sociale dans un pays marqué par une conjoncture régionale délicate. Néanmoins, la monarchie marocaine fait de son mieux pour atténuer les risques et réduire la dépendance du pays grâce à la diversification de ses « partenaires », ce qui a motivé son ouverture à la Chine.

On peut donc en conclure que la stratégie du Maroc, qui vise à intégrer les dynamiques globales de divers groupes capitalistes, et à tirer parti de la concurrence entre les grandes puissances n'aura d'autre effet que de surélever la position du pays au sein de la division internationale du travail. Cela contraste avec le discours officiel et de l'appareil de propagande, qui présentent le Maroc comme une puissance émergente en voie d'industrialisation. En réalité, le grand capital (mondialisé) marocain, qui s'appuie sur la monarchie, dispose déjà de profits assurés grâce aux investissements dans le secteur des minerais stratégiques et critiques, et n'a donc aucun intérêt à imposer des conditions (comme le transfert de technologie

par exemple) qui pourraient favoriser une industrialisation plus poussée, en particulier dans un contexte de concurrence intense entre pays du Sud pour attirer ces investissements. En ce sens, les acteur-trices capitalistes marocain-es demeurent dans une position de « sous-traitant-es » et, au vu des politiques actuelles, ne peuvent espérer guère plus que devenir des « co-contractant-es ».

## Le mirage du développement social

Les retombées sociales de ces investissements et de cette stratégie, qui consiste à se positionner au centre du système capitaliste international et à exploiter les rivalités entre ses différent-es acteur-trices, sont discutables. La stabilité de l'emploi constitue l'une des conditions à la réalisation d'une transition écologique juste, mais jusqu'à présent, l'expérience du Maroc a montré que la création d'emplois dans le pays repose en grande partie sur l'externalisation et la sous-traitance, notamment dans ses zones franches industrielles, pour l'assemblage et la production de voitures, d'avions et de câbles électriques. Les emplois créés sont précaires et soumis à une législation du travail flexible introduite il y a 20 ans, sans parler de la répression sévère des activités syndicales au Maroc. En outre, la plupart des grands projets mis en œuvre, tels que les centrales d'énergie renouvelable, sont à forte intensité de capital et ne créent des emplois que pendant les phases de construction et de lancement. Une fois ces phases achevées, la plupart de ces postes disparaissent, ne laissant derrière eux qu'un nombre limité d'emplois hautement qualifiés.

Il en va de même pour l'impact de ces investissements sur les populations locales, en particulier dans les régions riches en ressources souterraines, notamment les minerais. Les expériences passées ont montré que ces investissements portent atteinte aux communautés locales, car ils épuisent leurs ressources (minerais, eau, forêts), tout en n'offrant en retour qu'un nombre d'emplois très limité et quelques miettes de ce qu'on appelle le « développement social ». Cela explique pourquoi de nombreux mouvements de protestations ont vu le jour, impliquant les membres des communautés touchées, comme à Imider et Bou-Azzer dans la région de Ouarzazate, ou encore à Taghicht et Akanouanin dans la région de Midelt.

## L'illusion de la transformation écologique

Le développement économique et social, de même que la durabilité environnementale ne sont considérés par la monarchie et le grand capital marocains qu'à des fins de communication et de propagande. Leur seul souci est d'obtenir leur part du gâteau. En adoptant un discours écologique, l'objectif premier du grand capital et de l'État marocains est d'obtenir les fonds dédiés aux projets « verts » promis au niveau international, tout en faisant bonne figure auprès de leur puissant voisin du Nord en s'adaptant aux mutations en cours (en particulier après l'adoption du MACF par l'UE), et d'éviter tout obstacle susceptible d'entraver la capacité des entreprises marocaines à pénétrer le marché européen.

## Recommandations

Le rapport se conclut par une série de recommandations, où l'on tiendra compte du contexte international qui s'avère instable et loin d'être favorable, notamment la montée de l'extrême-droite en Europe et la victoire de Donald Trump aux élections américaines. L'auteur affirme que si l'énergie (quelle que soit sa source) peut contribuer à bâtir un avenir durable et plus juste socialement pour le Maroc, sa production n'est pas déconnectée du système économique mondial et du contexte social dans lequel elle s'inscrit, ni des institutions étatiques et des différentes formes d'oppression qu'elles charrient en termes de classes, de races, de genres, etc. Par conséquent, on ne peut rêver d'un monde écologique et durable tant que le capitalisme sera toujours à l'œuvre.

Dans ses recommandations, l'auteur insiste sur la nécessité de développer une politique industrielle durable fondée sur la demande locale, et de mettre fin à la stratégie actuelle axée sur les exportations ainsi qu'à la dépendance du pays vis-à-vis des centres impérialistes, anciens comme nouveaux. Il ne s'agit pourtant pas d'un appel à l'isolationnisme nationaliste. Nous croyons en une coopération toujours plus forte entre les peuples, mais cela ne signifie pas que les populations de la rive sud de la Méditerranée doivent continuer à supporter les coûts financiers, environnementaux et sociaux pour maintenir à flot la rive nord, comme c'est le cas depuis longtemps. Ce rapport souligne qu'une politique industrielle durable doit reposer sur une coopération entre les différents pays du Maghreb, afin de tirer parti d'une gestion intégrée de leurs ressources naturelles, ainsi que de leur potentiel en termes financier et institutionnel. Cette coopération régionale doit servir de passerelle entre les différentes politiques nationales, afin d'atteindre l'objectif suprême du socialisme écologique, qui ne peut être pleinement réalisé qu'à l'échelle mondiale. Pour appuyer de telles politiques, les recommandations formulées dans ce rapport se concentrent sur les secteurs de l'énergie, des transports, le secteur financier et bancaire et les politiques relatives à l'emploi. Le rapport souligne que seules des politiques publiques soumises au contrôle et à la supervision des citoyen·nes, notamment les travailleur·euses et les collectivités locales, peuvent transformer ces secteurs en instruments efficaces pour la mise en œuvre d'une politique d'industrialisation écologique et durable, garante d'une transition économique, environnementale et sociale juste.

# Introduction

Le monde vit actuellement une transition sans précédent vers une économie décarbonée, portée d'une part par un double mouvement en faveur de la justice climatique et d'une transition environnementale juste, et d'autre part par la volonté des acteur-trices du capitalisme de s'adapter à une crise environnementale qu'ils et elles ont eux-mêmes provoquée. Dans ce contexte, une course effrénée s'est engagée pour capitaliser sur les solutions « écologiques » tout en les intégrant au modèle économique en place.

Cette dynamique est également alimentée par la rivalité entre les puissances hégémoniques traditionnelles - les États-Unis, l'Union européenne (UE) et le Japon - et les puissances dites « émergentes », principalement la Chine. Dans ce processus, il apparaît clairement que les secondes ont recours aux mêmes mécanismes mis en œuvre par les premières depuis la fin des années 1970 dans le cadre de la « mondialisation néolibérale » : libre-échange, zones franches, zones industrielles franches, externalisation, libéralisation des investissements, rachats et fusions d'entreprises, etc.

Face à cette concurrence entre grands prédateurs, les pays du Sud s'efforcent de participer à cette ruée pour tirer parti des solutions dites écologiques. À l'instar d'autres pays, le Maroc cherche à bénéficier des opportunités offertes par les crises mondiales pour gravir les échelons au sein de la division internationale du travail, et à tirer profit de cette concurrence en se présentant comme un pays sûr pour les investissements, tout en participant aux stratégies élaborées par le grand capital pour résoudre les crises qu'il a lui-même provoquées.

Depuis le début des années 1980, le Maroc a été soumis à un programme d'ajustement structurel ayant abouti à l'ouverture totale de son économie aux capitaux internationaux. Ce programme visait à la fois à consolider la position déjà bien établie du pays dans la division internationale du travail instituée pendant la période coloniale (à partir de 1912), et à gravir les échelons au sein de cette division. Le régime marocain présente notamment son territoire

comme propice au développement d'installations destinées à la production de ces énergies (éolienne, solaire et hydrogène vert).<sup>1</sup> De même, la monarchie cherche à attirer des investissements étrangers conséquents afin de marchandiser les minéraux stratégiques et critiques présents sur son territoire, et nécessaires à la fabrication de batteries pour voitures électriques. Tous ces efforts s'inscrivent dans le contexte du déploiement d'une soi-disant « politique industrielle verte » dans une logique de « croissance verte ».

En matière de croissance verte, les aspirations du Maroc sont principalement orientées vers l'UE. Selon un rapport de la Commission européenne datant du 9 avril 2019 sur la mise en œuvre du plan d'action stratégique de l'UE sur les batteries, la production de cobalt, de graphite et de lithium sera cinq fois plus importante en 2050 qu'en 2018, l'UE cherchant à répondre à la demande en batteries électriques, en particulier la demande en lithium utilisé dans ces batteries. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la production de batteries électriques devra être multipliée par 42 pour parvenir à la neutralité carbone.<sup>2</sup>

Le marché américain est également un acteur important dans ce domaine. Le 5 août 2021, le président Joe Biden a signé à la Maison Blanche un décret fixant l'objectif de 50 % de véhicules électriques pour tous les véhicules vendus aux États-Unis d'ici 2030.<sup>3</sup>

Face à ce besoin urgent en minéraux stratégiques et critiques et en terres rares, la Chine s'affirme en tant que puissance hégémonique. Depuis 2005, en moins de 20 ans, le pays a racheté des mines de minerais essentiels partout dans le monde et développé des industries modernes lui permettant d'exporter des produits de haute technologie. Ses investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur minier ont atteint 125 milliards de dollars en 2021. Ce chiffre est à peu près comparable à la valeur ajustée en fonction de l'inflation du plan Marshall<sup>4</sup> mis en œuvre par les États-Unis pour aider à la reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale.<sup>5</sup>

C'est dans ce contexte, et par le prisme du Maroc, que le présent rapport analyse la concurrence que se livrent les puissances occidentales (les États-Unis et l'Union européenne) et la Chine pour obtenir la mainmise sur les ressources en minéraux stratégiques et critiques. Il s'agit de déterminer si ces ressources, et les batteries de voitures électriques pour lesquelles elles sont utilisées, contribuent réellement à une économie plus « verte », ou si elles ne font que renforcer les structures capitalistes en place caractérisées par l'extractivisme, la production intensive, l'exploitation des terres et les pratiques

abusives en matière de travail.<sup>6</sup> En tant que puissance économique mineure dont les ambitions dépassent les moyens face à cette concurrence internationale intense, il s'agit de mettre en évidence les limites des avantages économiques dont le Maroc pourrait bénéficier si le pays continue d'appliquer ses politiques actuelles, ainsi que les répercussions de ces politiques sur le développement social et l'environnement. Le rapport se conclut par des recommandations concernant le développement de politiques industrielles durables au Maroc.

## 1. Les minéraux stratégiques et critiques, qu'est-ce que c'est ?

Bien que la question des minéraux stratégiques et critiques constitue un enjeu de taille pour le Maroc, le sujet fait rarement l'objet de débats dans le pays. On note que cette tendance touche tous les secteurs stratégiques de l'économie marocaine qui s'avèrent attractifs pour les investisseurs privés. Ainsi, bien que le pays affirme être en passe de bénéficier d'investissements importants dans le secteur des minerais stratégiques et critiques, le site Internet du ministère de la transition énergétique et du développement durable<sup>7</sup> ne fait aucune mention du sujet. La seule documentation que nous avons pu obtenir sur cette thématique est une étude publiée en 2023 par le Conseil économique, social et environnemental (une institution consultative constitutionnelle créée par le roi en 2011), intitulée « Les minéraux stratégiques et critiques : un secteur au service de la souveraineté industrielle du Maroc ». Le rapport fournit une définition de ce type de minéraux : « Selon la nomenclature internationale, un minerai est considéré comme stratégique lorsqu'il est indispensable à la politique économique, à la sécurité, à la stratégie énergétique ou au changement de paradigme technologique d'un État. Les minerais critiques, outre ces critères, sont caractérisés par la fragilité de leur chaîne d'approvisionnement. Il s'agit donc de deux catégories interdépendantes qui se distinguent par leur nature dynamique et évolutive. »<sup>8</sup>

L'un des rares débats sur cet enjeu au Maroc a eu lieu en juin 2023, lorsque le Policy Center for the New South a organisé une table ronde autour de cette thématique. Au cours de cet événement, Abdellah Mouttaqi, enseignant-chercheur à l'Université polytechnique Mohammed VI et membre du Conseil économique, social et environnemental, a décrit les ressources minérales stratégiques comme suit : « La notion de minéraux stratégiques n'est pas nouvelle ; elle est apparue entre les deux guerres mondiales lorsque le ministère américain de la défense a identifié un risque potentiel pour l'approvisionnement de ces minéraux essentiels (15 à 20 types) et les a caractérisés comme stratégiques. Le concept a connu un regain d'intérêt au début des années 2000, lorsque plusieurs minéraux sont devenus essentiels pour les stratégies de transition énergétique et le développement des technologies modernes. Ces minerais se caractérisent notamment par la dispersion de leur chaîne de valeur à l'échelle mondiale. Ils sont produits dans certaines régions puis transformés et utilisés ailleurs. La Chine est au premier rang mondial pour le traitement et le raffinage de ces minerais ».<sup>9</sup>

Un rapport publié par le Conseil économique, social et environnemental révèle que le Maroc dispose de sept des 24 minéraux reconnus comme stratégiques et critiques au niveau mondial. Ceux-ci sont signalés en rouge dans le tableau ci-dessous.<sup>10</sup>

TABLEAU 1

## Minéraux stratégiques et critiques (en rouge, les types que l'on trouve au Maroc)

|                         |                            |              |           |
|-------------------------|----------------------------|--------------|-----------|
| Aluminium               | Lithium                    | Terres rares | Phosphate |
| Borates                 | Magnésium                  | Tungstène    | Cuivre    |
| Chrome<br>(Ferrochrome) | Molybdène                  | Barite       | Nickel    |
| Étain                   | Niobium<br>(Ferro-Niobium) | Cobalt       | Potasse   |
| Germanium               | Sélénium                   | Fluor        | Soufre    |
| Graphite                | Silicium                   | Manganèse    | Titane    |

Le Maroc se classe au 9<sup>e</sup> rang mondial pour la production de cobalt, et au 11<sup>e</sup> rang pour les réserves de cobalt. Le pays est le deuxième producteur de cobalt en Afrique, après la République démocratique du Congo.<sup>11</sup> Ce métal est produit dans seulement 17 pays à travers le monde et revêt donc une importance stratégique. Au Maroc, il est principalement extrait de la mine de Bou-Azzer, dans la région de Ouarzazate, ainsi que dans la région de Taouz près de la ville d'Errachidia,<sup>12</sup> toutes deux situées dans le sud-est du pays. C'est une entreprise appartenant à la Managem, filiale de la holding royale Al Mada, qui détient le monopole sur la production de cobalt dans le pays. Cette société est l'un des cinq premiers producteurs mondiaux de cathodes de cobalt de haute pureté, commercialisés sous la marque CMBA.<sup>13</sup>

Outre les minéraux susmentionnés, le Maroc détient 70 % des réserves mondiales de phosphate, l'un des composants des batteries bas de gamme et dont la production mondiale est dominée par la Chine.<sup>14</sup> L'Office chérifien des phosphates (Groupe OCP), une entreprise publique détenue à 100 % par l'État marocain, détient le monopole de l'extraction, du traitement et de l'exportation du phosphate au niveau national. Outre sa position de leader sur le marché, l'OCP se présente comme pionnier des politiques industrielles vertes au Maroc, et a lancé son « Programme d'investissement vert 2023-2027 » en décembre 2022.<sup>15</sup>

## 2. Le Maroc, un pion sur l'échiquier des géants

La guerre que livre la Russie en Ukraine a relancé le débat sur la transition écologique, particulièrement en Europe, depuis longtemps dépendante du gaz russe. La guerre, puis l'embargo sur le gaz russe qui s'en est suivi ont alimenté les débats sur une Europe décarbonée.

Dans ce contexte, il est pertinent de noter qu'en matière de sécurité et de transition énergétique, tout changement survenant dans les stratégies capitalistes à l'échelle mondiale est perçu par la monarchie marocaine et ses

élites économiques comme une opportunité d'accroître leurs parts dans le marché global, notamment en termes de production d'énergies renouvelables destinées à être exportées vers l'Europe.

Le Maroc s'est positionné comme un tremplin pour l'investissement de capitaux en Afrique, comme en avait témoigné la déclaration conjointe publiée à l'issue de la rencontre entre le président américain Barack Obama et le roi Mohammed VI, organisée à la Maison Blanche le

22 novembre 2013. Au sujet de l'Afrique, la déclaration avançait ainsi : « Les deux pays ont convenu d'explorer des initiatives conjointes pour promouvoir le développement humain et la stabilité en assurant la sécurité alimentaire, l'accès à l'énergie et la promotion du commerce sur la base de l'accord de libre-échange. »<sup>16</sup>

En décembre 2013, à la demande du ministère français de l'économie et des finances, le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine (ainsi que d'autres) avait publié un document intitulé « Partenariat pour l'avenir » comprenant 15 propositions pour promouvoir une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France, ainsi qu'un ensemble d'allégations s'inscrivant dans une stratégie résolument libérale. Ce document invitait l'UE à doubler le nombre d'accords de partenariat économique avec les pays africains, et formulait le souhait que le Maroc joue un rôle d'intermédiaire et de sous-traitant dans la mise en œuvre des politiques commerciales françaises en Afrique,<sup>17</sup> réaffirmant ainsi le rôle du Royaume chérifien dans le jeu des investissements internationaux en Afrique.

Ces développements n'avaient pas échappé à la Chine, qui avait réagi en conséquence. L'année suivante, en

2014, le roi du Maroc a reçu Yu Zhengsheng, président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois, au Palais royal de Fès. Selon un communiqué officiel, cette visite avait permis de réaffirmer les liens d'amitié, de solidarité et de coopération entre le Royaume et la République populaire de Chine.<sup>18</sup> Lors d'une visite en Chine la même année, le président de la Chambre des conseillers du Maroc (la chambre haute du parlement) fera allusion aux « opportunités attrayantes et [le] potentiel dont disposent les grandes entreprises chinoises pour investir dans notre pays dans tous les secteurs, dans un climat économique très favorable, et pour réaliser des investissements en Afrique, étant donné la forte présence économique de notre pays sur le continent, et la solide confiance politique dont il jouit auprès des pays africains. »<sup>19</sup>

Tous ces éléments illustrent clairement l'objectif premier des acteurs capitalistes marocain·es et de la monarchie, qui est de jouer le rôle d'intermédiaires pour favoriser la croissance des capitaux étrangers - chinois ou occidentaux - en Afrique, un rôle que l'on qualifie officiellement de « courtage ».

### 3. Le Maroc, allié de tous·tes au service de l'impérialisme américain

La concurrence que se livrent actuellement les grandes puissances capitalistes permet au Maroc de manœuvrer stratégiquement pour maximiser ses intérêts, bien que le Royaume ait jusqu'à présent toujours marqué une forte inclinaison pour l'impérialisme américain. Comme l'a déclaré un observateur, « la rivalité entre les États-Unis et la Chine sert les intérêts économiques du Maroc et stimule les investissements chinois dans le pays. »<sup>20</sup>

Dans un document publié par l'Institut marocain d'analyse politique, un think-tank qui fournit des services de conseil à l'État et aux acteurs privés, la formule « partenariat pragmatique » est utilisée pour décrire cette stratégie. On y lit que « Alors que la plupart des intérêts économiques du Maroc sont encore liés aux pays occidentaux, le roi Mohammed VI a cherché à diversifier les partenariats économiques du Maroc avec d'autres pays, la Chine apparaissant comme une partenaire idéale. Le roi a souligné les déséquilibres économiques inhérents aux relations commerciales entre l'UE et le Maroc et, dans l'optique d'une diversification économique associée à une

plus grande marge de manœuvre pour négocier avec l'UE, le projet chinois des Nouvelles routes de la soie (*Belt and Road Initiative*) s'est présenté à un moment opportun pour le Maroc.<sup>21</sup>

En avril 2021, une commission nommée par le roi a publié un document intitulé « Le nouveau modèle de développement », dans lequel sont décrites les grandes orientations stratégiques pour le développement du pays. Le document aborde les relations du Maroc avec les principales puissances mondiales, censées s'inscrire dans une « stratégie qui renforce le positionnement régional et international de notre pays ». <sup>22</sup>

À propos des États-Unis, le document reconnaît la nécessité de « renforcer l'orientation atlantique de la politique étrangère du Royaume en approfondissant les liens de partenariat avec les États-Unis d'Amérique, à travers la pleine mobilisation du potentiel contenu dans l'accord de libre-échange et des opportunités existantes en matière de commerce et d'investissement ».

En ce qui concerne la Chine, il est indiqué que « les partenariats avec les pays émergents, notamment ceux avec lesquels le Maroc entretient des relations stratégiques, tels que la Chine, l'Inde et la Russie, devraient être renforcés, compte tenu de leur position dans les équilibres géopolitiques et géoéconomiques actuels et futurs du monde post-COVID-19. » À ce titre, des mesures récentes ont été prises pour renforcer les liens entre le Maroc et la Chine, impliquant notamment la participation du Royaume aux Nouvelles routes de la soie, et le lancement du projet Mohammed VI Tangier Tech.<sup>23</sup> Il est essentiel d'approfondir ces relations, car elles constituent un levier stratégique pour renforcer la position du Maroc à l'échelle régionale et mondiale. »

Le Maroc a été le premier pays africain à se joindre au projet chinois des Nouvelles routes de la soie. Suite à la signature d'un protocole d'accord avec la Chine en 2017, le Maroc a pu établir des partenariats avec des investisseurs chinois dans des secteurs clés, tels que les infrastructures, les industries de pointe et la technologie. Entre 2011 et 2015, on a observé une forte augmentation des volumes d'investissements chinois au Maroc (près de 195 %), avec une hausse de 93 % pour la seule période 2014-2015.<sup>24</sup>

La concurrence constitue l'un des fondements de toute économie capitaliste, et c'est encore plus vrai dans une économie mondiale impérialiste marquée par de fortes tensions géopolitiques. On peut donc s'attendre à ce que les États-Unis soient réticents à voir la Chine, leur principale concurrente, réaliser des investissements importants ou développer des industries dans un pays tel que le Maroc, considéré comme un allié. En conséquence, la stratégie marocaine qui consiste à privilégier les États-Unis en tant que partenaire géopolitique et économique est probablement destinée à rassurer les décideurs outre-Atlantique. Du point de vue du Maroc, cela est d'autant plus nécessaire que le pays dépend du soutien des États-Unis sur la question politique la plus sensible pour le régime marocain, à savoir le Sahara occidental. Il est crucial pour le Royaume de maintenir des relations équilibrées et d'attirer des investissements diversifiés qui n'affectent pas ses décisions politiques majeures, décisions qui constituent une priorité pour Washington dans ses relations avec le Maroc, et revêtent une plus grande importance encore que les liens économiques entre les deux pays.

Il est également peu probable que l'UE voie d'un bon œil la présence économique croissante de la Chine au Maroc,

d'autant plus que les choix stratégiques de ce dernier visent de plus en plus à réduire sa dépendance vis-à-vis de l'Europe. En effet, l'UE s'inquiète de plus en plus de la volonté d'autonomie affichée par le Maroc. Dans un article publié sur le site internet du Conseil européen pour les relations internationales (ECFR) et republié par l'Institut marocain d'analyse politique, on peut lire que « La diversité des alliances du Maroc, et son rôle en tant qu'acteur majeur de la sécurité régionale le rendent moins enclin à accepter les critiques de l'UE sur sa politique intérieure, même si le pays continuera probablement à tenir compte des recommandations sur le plan économique tant qu'il bénéficiera de fonds européens. »<sup>25</sup>

Le ministre marocain des affaires étrangères, Nasser Bourita, a déclaré que « le Maroc n'est ni le gendarme ni le gardien de l'Europe », et a souligné que la gestion de la migration devrait être basée sur le « partenariat ». Le ministre précise toutefois qu'un partenariat n'a pas valeur d'exclusivité : « [cela] signifie d'abord et avant tout la compréhension des intérêts stratégiques respectifs des partenaires ». <sup>26</sup>

Dans le contexte actuel du conflit entre les États-Unis et la Chine, les dirigeants marocains sont conscients de l'importance des ressources en minéraux stratégiques et critiques que possède le pays. Cela transparait clairement dans un document publié par l'École de guerre économique,<sup>27</sup> dans lequel il est affirmé que « se joue une guerre économique sans pitié pour le contrôle des minerais stratégiques dont le lithium [...]. Bienvenue dans cette saga de lutte à plusieurs milliards de dollars entre puissances pour le contrôle du marché mondial du lithium. » Le document précise que le ministère américain de l'énergie a « fourni des milliards de dollars de financement pour le développement de chaînes de valeur nationales pour les batteries au lithium, ce qui est crucial pour la mise en œuvre de la transition écologique du pays ». L'objectif du gouvernement américain est de faire en sorte que plus de la moitié des véhicules vendus sur son territoire soient électriques, et d'assurer l'indépendance du pays en luttant contre la suprématie de la Chine dans ce secteur.<sup>28</sup>

Le Maroc cherche à tirer parti de cette concurrence pour accroître sa participation dans les investissements réalisés à l'heure actuelle par des investisseurs publics et privés en quête de minerais rares et stratégiques. Dans ce contexte très tendu, certains de ces investissements sont réalisés au Maroc, notamment par la Chine.

# 4. Tour du monde des stratégies des puissances capitalistes autour des minéraux stratégiques et critiques

## a- La stratégie américaine

La stratégie des États-Unis concernant les minéraux stratégiques et critiques vise à garantir leur approvisionnement et à réduire leur dépendance à l'égard de la Chine, tout en s'efforçant de renforcer les capacités de production nationales, en particulier pour le raffinage et le traitement des minerais. Pour mener à bien cette stratégie, les États-Unis ont œuvré ces dernières années au développement de partenariats stratégiques avec leurs alliés dans le secteur des minerais essentiels, notamment via le lancement du « Mineral Security Partnership » établi en 2022 avec plusieurs partenaires étrangers. Cet accord a pour objectif de diversifier les chaînes d'approvisionnement en minerais, de réduire la

dépendance de l'économie américaine envers la Chine, de développer les investissements tout au long de la chaîne de valeur des minéraux et de promouvoir le respect des meilleures normes en matière de réglementations sociales et environnementales dans le secteur des minerais.<sup>29</sup> Le contexte dans lequel se déploie ce partenariat est brièvement évoqué dans un rapport publié par OneCharge, un fabricant américain de batteries lithium-ion basé en Californie : « On estime que les États-Unis auront besoin de 500 000 tonnes de lithium brut par an d'ici 2034, rien que pour le fonctionnement des véhicules électriques. Les États-Unis ne produisent actuellement qu'une petite quantité de ce volume ». <sup>30</sup>

## b- La stratégie de l'Union européenne

Sur la question des minéraux stratégiques et critiques, la stratégie de l'UE repose sur la participation au marché mondial des matières premières critiques, et sur la mise en place d'un cadre visant à promouvoir la stabilité des chaînes d'approvisionnement. En comparaison avec les États-Unis, la stratégie européenne met davantage l'accent sur le développement du recyclage, et se concentre sur 30 types de minerais. Pour 21 d'entre eux, l'UE effectue 50 % ou plus de son approvisionnement à l'extérieur de ses frontières.<sup>31</sup>

Un rapport publié par le Transnational Institute (TNI) analyse dans quelle mesure le plan REPowerEU va entraîner une augmentation de la demande en minéraux stratégiques. Afin de minimiser le risque de rupture d'approvisionnement, la Commission européenne a introduit

en mars 2023 un règlement sur les matières premières critiques (*Critical Raw Materials Act*, CRMA).<sup>32</sup> Le rapport de TNI indique que « contrairement à d'autres lois européennes, la proposition de loi a été débattue par le Conseil de l'UE, la Commission européenne et le Parlement européen en moins d'un an, avant d'être finalement adoptée le 12 décembre 2023. La CRMA établit un cadre légal pour garantir l'accès à "des approvisionnements sûrs et durables en matières premières critiques, et pour protéger la résilience économique de l'Union". La directive dresse également une liste de matières premières critiques et stratégiques, et fixe des objectifs relatifs à l'approvisionnement et à la transformation, à atteindre d'ici 2030. »<sup>33</sup>

## c - La stratégie chinoise

Dans le secteur des minéraux stratégiques et critiques, le gouvernement chinois a opté pour une approche industrielle et commerciale qui se concentre sur des objectifs d'ordre à la fois civil et sécuritaire. La Chine cherche à asseoir sa position à tous les niveaux de la

chaîne de valeur des minerais jusqu'aux produits finaux, et à constituer d'importantes réserves nationales en minerais stratégiques, au moyen d'investissements publics et de mécanismes de soutien et de financement gérés par l'État.<sup>34</sup>

L'intérêt de la Chine pour ces minéraux n'est pas nouveau. Lorsque le « nouvel ordre mondial » a émergé suite à l'effondrement du bloc de l'Est, la Chine a pris pleinement conscience de l'importance qu'allaient revêtir les minerais stratégiques et essentiels à l'échelle mondiale. Deng Xiaoping, ancien premier ministre chinois, déclarait ainsi en 1992 : « Le Moyen-Orient a le pétrole, la Chine a les terres rares ». <sup>35</sup>

Le chemin parcouru depuis a été long et fructueux, mais les ambitions de la Chine restent de taille : comme l'a souligné un observateur, dans le cadre du plan décennal Made in China 2025, « la Chine cherche à devenir le leader mondial dans le développement de toutes les technologies (batteries, véhicules électriques, intelligence artificielle et plus encore) d'ici 2049, année qui marquera le centenaire de la fondation de la République populaire de Chine. » <sup>36</sup> En effet, selon un rapport publié par OneCharge, le pays détient « la part du lion de la chaîne d'approvisionnement mondiale en batteries lithium-ion, et a augmenté sa part de marché de 12 % au cours des deux dernières années [2020 et 2021]. Le risque est réel que le poids de la Chine dans le secteur du lithium soit comparable à celui de l'OPEP pour le pétrole - à ceci près que dans le cas du pétrole, les États-Unis étaient, eux aussi, un producteur majeur. » <sup>37</sup>

La Chine contrôle 65 % de la production mondiale de lithium raffiné, grâce à ses deux géants de l'industrie, Jiangxi Ganfeng et Tianqi Lithium, qui se sont hissés aux première et troisième places du marché. <sup>38</sup> De plus, 80 % des minéraux nécessaires à la fabrication des batteries de véhicules électriques sont traités sur le territoire chinois,

## d - La stratégie économique du Maroc est-elle souveraine ?

À première vue, le discours officiel au Maroc porte à croire que le pays dispose d'une stratégie économique indépendante. La réalité suggère pourtant le contraire. L'économie du Royaume demeure très modeste et se classe au sixième rang en Afrique en termes de PIB, derrière l'Égypte, l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Algérie et l'Éthiopie. De plus, son économie productive repose principalement sur l'agriculture et l'extraction de matières premières. <sup>42</sup> Dans ce contexte, le pays n'aspire qu'à devenir un espace privilégié d'investissement dans les dynamiques de concurrence entre entreprises internationales. Le rapport 2023 du Conseil économique, social et environnemental (mentionné plus haut) résume cette « stratégie » comme suit : « Le monde post-COVID-19 apportera des changements profonds, préfigurant l'émergence d'un

ce qui confère à son économie un avantage compétitif conséquent, étant donné que le pays détient la moitié du parc mondial de véhicules électriques, et qu'une part importante de sa production est destinée à l'exportation, principalement vers l'Europe. <sup>39</sup> L'École de guerre économique rapporte que « La position dominante de la Chine sur ce marché de l'énergie du futur n'est pas du tout du goût de l'Occident, notamment les États-Unis et l'Union Européenne, d'où les rivalités géostratégiques en cours entre ces puissances économiques. » <sup>40</sup>

Les capacités actuelles de la Chine ravivent la crainte des puissances impérialistes occidentales d'un éventuel étranglement de l'approvisionnement. Cette inquiétude repose sur un précédent : « En septembre 2010, la baisse soudaine des quotas à l'exportation des terres rares par la Chine - comme principale mesure de rétorsion à l'encontre du Japon - a provoqué un accroissement des prix de ces métaux mineurs compris entre 400 % et 800 % de leurs valeurs initiales. » <sup>41</sup>

En conclusion, les stratégies déployées par les puissances occidentales (États-Unis et UE) et par la Chine font de ces pays des rivaux dans la bataille pour les minerais stratégiques et critiques. L'enjeu tourne autour du contrôle de la chaîne d'approvisionnement de ces minerais, et du marché mondial des voitures électriques. Les États-Unis ont adopté une posture « défensive » qui s'avère pour le moins agressive, tandis que la Chine adopte une posture « offensive » tout aussi agressive. Nous analyserons cette rivalité plus en détail par la suite, dans la partie intitulée « Les limites de la dichotomie entre la Chine et l'Occident ».

nouvel ordre mondial régi par des modes de fonctionnement et des cadres réglementaires qui différeront de ceux observés jusqu'à présent. Ce monde nouveau exige **prévoyance et flexibilité, non seulement pour atténuer les risques, mais aussi pour saisir les opportunités qui se présenteront**. Cela requiert également un degré élevé de flexibilité pour s'adapter en permanence aux nouvelles dynamiques internationales, qu'elles soient d'ordre économique, financier, technologique, sanitaire ou environnemental. » <sup>43</sup> Dans cette citation, les termes « adaptation », « flexibilité » et « saisir les opportunités » camouflent la réalité de la dépendance du Maroc à l'égard du capital international, ainsi que l'objectif actuel de ses dirigeants de parvenir à diversifier les canaux de cette dépendance.

Cette ambition limitée, quoique amplifiée par la propagande nationale, a été soulignée par le quotidien britannique *The Independent* dans un article intitulé « Chinese firms eye Morocco as a way to cash in US electric vehicle subsidies » (Les entreprises chinoises voient dans le Maroc un moyen de profiter des subventions américaines pour les véhicules électriques). Voici ce que nous dit l'article : « Tandis que le monde se convertit aux véhicules électriques, le Maroc peut apparaître comme un gagnant improbable alors que la Chine, les États-Unis et l'Europe se disputent les parts de marché. »<sup>44</sup>

Le Maroc s'efforce donc de créer des conditions favorables aux investissements étrangers. Dans le secteur des mines par exemple, l'amendement à la loi n° 33.13 de juillet 2015<sup>45</sup> relative aux mines a permis de lever les obstacles à l'investissement minier, particulièrement autour des questions de propriété foncière. La loi permet désormais la création de mines même si le titulaire de la licence minière n'est pas parvenu à un accord avec le propriétaire foncier d'origine. Ainsi, au cours de l'été 2024, les habitant-es du village de Taghighacht/Akanouanin dans le Haut-Atlas ont protesté contre les activités de l'entreprise sino-marocaine Sino-Maroc Mining Investment Management. L'État est intervenu en sa faveur, et l'entreprise a intenté une action en justice contre les protestataires pour entrave à ses

activités, ce à quoi les autorités locales ont répondu en convoquant dix militant-es pour interrogatoire.<sup>46</sup>

Publiée le 2 décembre 2022, la Charte de l'investissement a introduit des incitations très alléchantes pour les investisseurs étrangers, et intègre ainsi pleinement la stratégie du Maroc pour attirer les investissements étrangers. Ces incitations comprennent notamment le transfert sans restriction des bénéfices nets, c'est-à-dire sans limite de montant ou de durée, ainsi que le développement de zones industrielles, logistiques, commerciales, touristiques et de services répondant aux besoins des investisseurs. La stratégie poursuivie par le Maroc constitue une forme d'appel d'offres, où un pays en développement entre en concurrence avec d'autres pays en développement pour offrir les avantages et incitations les plus attrayants, tout en récoltant des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux limités, à l'exception des commissions assurées pour les élites politiques et les classes dirigeantes. Si ces mesures de facilitation peuvent parvenir à attirer les investissements étrangers, elles constituent en fin de compte des canaux d'extraction de richesses qui, en acheminant les ressources générées localement vers les centres impérialistes, perpétuent la dépendance néocoloniale sous de nouvelles formes.

## 5. Le Maroc, une porte d'entrée sur l'Occident pour la Chine

Mohcine Jazouli, ministre marocain délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'investissement, de la convergence et de l'évaluation des politiques publiques, a énuméré quelques-unes des raisons pour lesquelles les entreprises chinoises devraient choisir le Maroc comme lieu d'investissement. Parmi ces raisons, la cinquantaine d'accords de libre-échange conclus par le Maroc.<sup>47</sup> Ces accords offrent des avantages non négligeables aux entreprises chinoises, notamment en ce qui concerne l'accès au marché américain. Le Maroc étant un partenaire commercial des États-Unis, ses matières premières répondent aux objectifs d'approvisionnement pour les véhicules électriques vendus aux États-Unis, ce qui lui permet de bénéficier de subventions pouvant atteindre 7 500 dollars en vertu de la loi sur la réduction de l'inflation introduite par l'ancien président Joe Biden.<sup>48</sup> Ainsi, comme l'a déclaré Abdelmonim Amachraa, expert en gestion de chaîne d'approvisionnement ayant travaillé au ministère marocain

de l'industrie et du commerce, le Maroc tire parti de sa « capacité à exister lorsqu'il manque un chaînon entre les marchés chinois et américain »<sup>49</sup>. En profitant des accords de libre-échange existants entre les États-Unis et d'autres pays, et des partenariats conclus (à différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement) avec des entreprises de pays alliés des États-Unis, les entreprises chinoises ont trouvé un moyen de garantir leur accès à la fois au marché américain et au marché européen. Ces sociétés cherchent désormais à tirer parti du « friendshoring »<sup>50</sup> pour contourner les conditions toujours plus contraignantes qui leur sont imposées par les marchés occidentaux.

Les stratégies de la Chine pour bénéficier des avantages commerciaux offerts par les pays amis des États-Unis, comme le Maroc, constituent un moyen pour l'économie chinoise d'exploiter les mécanismes du marché libéralisé créés par les États-Unis afin d'asseoir son hégémonie à l'échelle mondiale, comme nous le verrons plus loin.

Cette stratégie illustre les remarquables capacités d'adaptation de la Chine, qualité soulignée entre les lignes par Thorsten Lahrs, président de la branche européenne du fabricant chinois de batteries pour véhicules électriques CNGR, l'un des plus grands producteurs de cathodes pour batteries<sup>51</sup> en Chine : « Pour surfer sur la vague de

l'IRA [loi sur la réduction de l'inflation], vous devez agir rapidement et vous conformer à ses réglementations [...] Nous avons la flexibilité nécessaire pour pouvoir nous conformer à tous les changements d'interprétation ou de réglementation. »<sup>52</sup>

## 6. Les investissements de la Chine dans l'industrie des batteries pour véhicules électriques au Maroc

Le 3 juillet 2024, le quotidien britannique *The Independent* a publié un article dans lequel il est indiqué qu'« après l'adoption par les États-Unis de nouvelles subventions destinées à encourager la production nationale de véhicules électriques et à affaiblir le contrôle de Beijing sur la chaîne d'approvisionnement, les fabricants chinois ont commencé à investir là où personne n'aurait pensé : au Maroc ».<sup>53</sup> En septembre de la même année, l'entreprise CNGR a annoncé un plan de 2 milliards de dollars pour construire une « base à l'étranger dans la région panatlantique » à Jorf Lasfar, au sud-ouest de Casablanca. Ce projet est conçu dans le cadre d'une coentreprise créée avec le fonds d'investissement de la famille royale marocaine Al Mada,<sup>54</sup> dont les produits sont exportés vers les marchés américain et européen. En 2023, le fabricant de batteries sino-allemand Gotion High-Tech a signé un accord avec le Maroc pour investir 6,4 milliards de dollars dans la construction d'une usine de batteries pour véhicules électriques à Bouknadel, près de Rabat,<sup>55</sup> qui deviendrait la première usine de ce type sur le continent africain, avec une capacité de production annuelle prévue « d'environ 100 gigawattheures de batteries pour véhicules électriques ».<sup>56</sup>

Parmi les autres investissements réalisés dans l'industrie des batteries pour véhicules électriques au Maroc, on peut citer le projet de la Youshan Company, une coentreprise soutenue par le géant coréen LG Chem et l'entreprise chinoise Huayou Cobalt.<sup>57</sup> Selon un communiqué de presse diffusé en 2023, le groupe a l'intention « d'étendre ses activités aux matériaux cathodiques lithium-manganèse-phosphate-fer (LMFP), un mélange de manganèse et de LFP offrant une plus grande capacité et une meilleure performance que les matériaux cathodiques LFP ».<sup>58</sup> Selon le média en ligne marocain *Le Desk*,<sup>59</sup> les sites envisagés pour installer les usines sont situés à Tarfaya et Laayoune,

dans le Sahara occidental, une région dont la souveraineté est revendiquée à la fois par le régime marocain et par le Front Polisario. En outre, en mars 2024, le ministère marocain de l'économie et des finances a signé un accord d'investissement d'une valeur de plus de 3 milliards de dollars avec le groupe chinois BTR New Material, en vertu duquel le groupe prévoit de construire une nouvelle usine de batteries au Maroc.<sup>60</sup> Cette usine devrait avoir une capacité de production annuelle de 50 000 tonnes de cathodes, et sera installée dans la zone industrielle de la Tangier Automotive City.<sup>61</sup> BTR New Material Group a annoncé que ses investissements au Maroc sont destinés à servir les marchés européen et américain.<sup>62</sup>

Une autre entreprise chinoise, Shinzoom, prévoit d'investir près de 500 millions de dollars dans la construction d'une usine de fabrication d'anodes à Tanger Tech.<sup>63</sup> Shinzoom est l'un des principaux fabricants chinois d'appareils électromagnétiques métalliques, et s'est imposé comme le troisième producteur chinois d'anodes. Cet accord a été signé le 14 mai 2024 entre Bei Tao, président de Shinzoom, et Othman Benjelloun, président de la Société d'aménagement de Tanger Tech (SATT), au siège de la Bank of Africa à Casablanca.<sup>64</sup>

Quant au géant chinois CATL, rien ne semble indiquer que le groupe ait réalisé des investissements au Maroc. Certains rapports ayant circulé dans la presse marocaine - en évitant soigneusement de mentionner le nom de l'entreprise - avaient suggéré que celle-ci prévoyait d'établir la plus grande usine de fabrication de batteries électriques au Maroc. Au cours de l'US-Africa Business Summit qui s'est tenu à Marrakech en juillet 2022, des informations sur les intentions de CATL avaient été divulguées par Ryad Mezzour, ministre marocain de l'industrie et du commerce, provoquant ce qui aurait pu devenir une crise gouvernementale entre lui et Mohcine Jazouli, ministre

délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'investissement, de la convergence et de l'évaluation des politiques publiques. Jazouli avait accusé Mezzour d'avoir

« compromis les négociations avec l'industriel étranger à l'origine du projet d'usine de batteries », ce qui avait mené l'entreprise à implanter son usine en Hongrie.<sup>65</sup>

## 7. Quelles sont les retombées sociales et économiques de ces investissements pour le Maroc ?

La propagande déployée au Maroc autour des investissements de la Chine dans le secteur des minéraux stratégiques et critiques tend à museler tout débat rationnel sur le sujet - c'est également le cas pour d'autres types d'investissements, par exemple autour de l'hydrogène vert. Ainsi, après la signature de l'accord entre le gouvernement marocain et l'entreprise sino-allemande Gotion High-Tech, Mohcine Jazouli a annoncé que cette dernière créerait 30 000 emplois sur 10 ans.<sup>66</sup> De même, lors de la signature de l'accord d'investissement avec le groupe chinois BTR, le gouvernement a déclaré que cet accord permettrait de faire décoller le secteur industriel du pays, alors que le Royaume aspire à devenir le leader de l'industrie

automobile en Afrique dans les 20 prochaines années.<sup>67</sup> Cependant, on est en droit de se demander si cette propagande n'est qu'un vœu pieux, ou si ces ambitions sont fondées sur des faits tangibles. Une étude intéressante intitulée « Désindustrialisation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord », réalisée par Colin Powers, propose une analyse critique qui remet en question ces aspirations en offrant une perspective plus concrète. L'auteur établit un lien entre la désindustrialisation précoce de la région MENA, la récession économique mondiale à partir de la fin des années 1960, et le néolibéralisme qui a compromis les ambitions d'industrialisation dans la région.<sup>68</sup>

### a - Des emplois plus précaires que durables

Dans une étude de grande qualité intitulée « La survie des plus verts : transformations économiques dans un monde respectueux du climat », Amir Lebdioui analyse la nature des emplois créés dans le secteur des énergies renouvelables. Il écrit : « Outre le volume d'emplois créés, on peut aussi s'interroger sur la qualité des emplois liés à la transition énergétique, où nous pouvons observer de plus grandes inégalités. Des emplois décents, c'est-à-dire avec de bons salaires et des conditions de travail sûres, sont nécessaires pour assurer une transition juste. Pourtant, la plupart des emplois créés au Brésil, par exemple, se trouvent dans les plantations de canne à sucre pour la production de biocarburants, et dans les activités de construction, d'exploitation et de maintenance, où les emplois sont souvent temporaires, mal rémunérés et peu qualifiés. »<sup>69</sup> Il en va de même pour les investissements à grande échelle dans les énergies propres au Maroc, pour des projets à forte intensité de capital qui génèrent des milliers d'emplois, mais uniquement lors de la phase initiale de construction. La plupart de ces emplois (selon le code du travail marocain) sont temporaires et gérés par des entreprises intermédiaires et de sous-traitance. Une fois la phase initiale achevée, il ne reste qu'une poignée

de postes techniques et qui sont souvent confiés à des travailleurs étrangers.

Ce scénario confirme les conclusions d'un rapport publié en 2023 par l'Organisation internationale du travail (OIT) – et financé par l'UE – sur la région du sud de la Méditerranée, dans lequel on peut lire : « Les IDE [investissements directs étrangers] dans la région ne donnent pas les résultats escomptés, la plupart des investissements étant concentrés dans des secteurs à forte intensité de capital. Par conséquent, l'impact des IDE sur la création d'emplois, la productivité et les changements structurels pourrait ne pas être à la hauteur des attentes des décideurs politiques de la région. »<sup>70</sup>

Comme le souligne ce rapport, les opportunités d'emploi promises par les investissements étrangers au Maroc se sont souvent révélées vaines. Tout d'abord, la loi marocaine sur le travail de 2003 a démantelé l'emploi stable en y substituant diverses formes d'emplois flexibles et précaires, principalement par le biais de l'externalisation et de la sous-traitance. Ensuite, alors que l'on promettait la création de 100 000 emplois dans les zones franches (créées en partenariat avec la Chine) où sont implantées

des entreprises de production de batteries électriques, notamment la « Smart Model City » de Tanger où sont implantées 200 entreprises chinoises spécialisées dans la fabrication d'équipements et de pièces pour l'automobile et l'aéronautique, ces zones sont en réalité devenues les plaques tournantes de l'emploi précaire.<sup>71</sup>

En 2018, le Conseil économique, social et environnemental a publié un rapport intitulé « Sous-traitance et relations de travail : Promouvoir le travail décent et la durabilité ». Ce rapport propose une analyse critique des conditions d'emploi dans les zones franches, affirmant que « le respect du Code du travail et des normes de protection sociale ne constitue pas nécessairement un indicateur probant de travail décent, en particulier si l'on considère certaines formes de précarité résultant de l'emploi en sous-traitance et de formes de contrats atypiques. Cela s'observe également dans les pratiques d'externalisation. »

Le gouvernement marocain se réfère souvent à la qualité de ses « ressources humaines » pour attirer les investissements étrangers, en mettant en avant le faible coût

de la main-d'œuvre, la flexibilité du droit du travail et un système éducatif conçu pour produire une main-d'œuvre qualifiée et disciplinée. Il est donc clair que les discussions sur les bénéfices pour l'emploi procurés par les investissements étrangers, notamment dans l'industrie des batteries pour véhicules électriques, ne sont qu'un écran de fumée pour dissimuler les véritables gagnants de ces investissements, à savoir les entreprises étrangères et leurs partenaires locaux.

Parmi ces partenaires locaux, on compte Al Mada, une société détenue par la famille royale qui détient à son tour la Managem, plus grande entreprise d'investissement dans le secteur minier au Maroc. Une grande partie de la main-d'œuvre de la Managem à la mine de cobalt de Bou-Azzer, à Ouarzazate, est employée sur la base de contrats à durée déterminée. Au cours de l'été 2024, les travailleurs ont organisé une grève après que Top Forage, l'entreprise de sous-traitance responsable de l'embauche pour le compte de la Managem, n'a pas payé leurs salaires et a cherché à les licencier.<sup>72</sup>

## b - Le décollage industriel soutenu par les investissements étrangers, une illusion

En 1989, le journal *Le Monde* publiait un article au titre percutant : « Le Maroc, un nouveau "dragon" aux portes de l'Europe ». Les auteurs y soulignaient néanmoins ce qu'ils considéraient comme le plus grand obstacle à la réalisation de cette ambition, à savoir « la concentration des capitaux privés marocains dans la spéculation immobilière plutôt que dans l'industrie », tout en préconisant « de libéraliser les initiatives privées »<sup>73</sup> pour remédier à ce déséquilibre. Plus de 30 ans plus tard, et bien que les capitalistes et l'État marocains ne rêvent depuis que de décollage industriel, la problématique est restée la même. Selon un rapport de la Banque centrale du Maroc datant de 2019, « l'investissement privé reste faible, malgré les nombreuses incitations ».<sup>74</sup> En effet, ce n'est pas le secteur privé mais l'État et son secteur public majoritaire qui demeurent le principal investisseur dans le pays.<sup>75</sup>

Les élites marocaines ont donc imaginé une solution magique pour pallier le manque d'investissement privé, en misant sur l'investissement étranger. En 2019, le roi a nommé une commission chargée d'élaborer un « nouveau modèle de développement », après avoir reconnu l'échec de l'ancien. En avril 2021, la commission a publié son rapport général, qui affirme que « la mise en œuvre des projets de transformation proposés par le nouveau

modèle de développement nécessite la mobilisation de partenariats internationaux - à la fois pour stimuler les investissements et pour favoriser le transfert de technologies et de compétences - dans le cadre d'une coopération technique et stratégique, fondée sur une approche de développement concertée ». Dans cette optique, les divers documents publiés par l'État sur le sujet, notamment le rapport sur le nouveau modèle de développement mentionné ci-dessus, invoquent des exemples d'expériences antérieures d'industrialisation amorcées en s'appuyant sur des investissements étrangers, comme en Chine et dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est.

Mais comment convaincre les plus grandes puissances capitalistes du monde, notamment la Chine, d'endosser le rôle de partenaires internationaux dans ce nouveau modèle ?

La méthodologie comparée appliquée par la commission, tout comme le fait d'invoquer l'exemple du développement de la Chine à la fin des années 1970, sont tout simplement irréalistes. La Chine, où le parti communiste est arrivé au pouvoir en 1949, a connu une révolution nationale et sociale qui a permis de supprimer les obstacles au décollage industriel hérités de son passé féodal et

colonial. À l'inverse, l'indépendance politique du Maroc en 1956 est le résultat de la défaite d'un mouvement de libération nationale dirigé par un parti bourgeois, l'Istiqlal, qui a consenti à un accord prévoyant le transfert des pleins pouvoirs à la monarchie, et qui comptait coopérer avec cette dernière pour moderniser le pays. Mais c'est en fait le contraire qui s'est produit : la monarchie a assuré le maintien de la dépendance économique du pays à l'égard de l'ancienne puissance colonisatrice, la France. Plusieurs décennies plus tard, le Maroc cherche aujourd'hui à diversifier sa dépendance afin d'élargir sa marge de manœuvre. Il est clair que la monarchie et le grand capital qui l'entoure ont contribué à entraver l'industrialisation du pays. Ces capitaux sont fortement internationalisés et profondément intégrés au niveau mondial, et occupent ainsi une position particulière au sein de la division internationale du travail. Par conséquent, leurs détenteur-trices ne s'intéressent guère à la transformation structurelle de l'économie, tant que leurs profits sont garantis.

Proximité géographique avec l'UE, stabilité politique et main-d'œuvre bon marché, tout cela tend à faire du Maroc un simple « sous-traitant », plutôt qu'un futur « dragon ». Au mieux, les détenteur-trices des grands capitaux privés marocains peuvent aspirer à « passer du rôle de sous-traitant à celui de co-contractant, en prévision des besoins des marchés internationaux ». <sup>76</sup>

Le Maroc n'est pas un cas isolé, car cette logique capitaliste est à l'œuvre partout dans le monde et cherche à monopoliser la technologie. En Hongrie par exemple, qui était en concurrence avec le Maroc comme destination pour les investissements du géant chinois CATL, le rapport de TNI mentionné plus haut note que « cette coopération [entre la Chine et la Hongrie] n'inclut pas le partage de la technologie qui permettrait le développement du capital industriel national ». <sup>77</sup>

Dans un rapport publié en 2023 intitulé « En route pour le rêve : L'essor du Maroc dans l'industrie automobile mondiale », le Policy Centre for the New South énumère les contraintes qui pèsent sur cet essor tant attendu. Le rapport indique que « le manque de capacités d'intégration en amont du secteur automobile au niveau national renforce la dépendance du Maroc à l'égard des fabricants asiatiques. De plus, il existe de nombreux exemples dans le monde de ce qui peut se produire lorsqu'un pays devient trop dépendant d'un autre, ou de quelques multinationales. Par conséquent, ce serait un pari risqué que d'engager une participation étrangère aussi marquée

dans les récents investissements dans le domaine des infrastructures de production d'énergie propre et de véhicules électriques. » <sup>78</sup>

Miser sur l'investissement étranger pour permettre le transfert de technologie est en effet risqué pour le Maroc, car ces technologies sont monopolisées par les capitaux étrangers. La concurrence entre pays pour attirer les investissements étrangers dans les secteurs de l'énergie propre et des véhicules électriques pousse également les détenteur-trices des capitaux marocains - notamment la famille royale - à accélérer la finalisation des projets, et à préférer investir dans des projets « prêts à l'emploi ». <sup>79</sup> Les entreprises étrangères détiennent le monopole sur les études de faisabilité et la conception en amont, ainsi que sur les équipements et les machines, le génie civil et les travaux de construction et d'installation, tandis que le pays d'accueil - ici le Maroc - n'aura qu'un rôle de sous-traitant ou, au mieux, de co-contractant. Le Maroc paye le prix fort pour pouvoir participer à ce système, comme l'illustre le colossal projet d'énergie solaire Noor Ouarzazate, qui repose sur une technologie complexe et coûteuse importée d'Allemagne. Depuis son lancement en 2016, ce projet a entraîné un déficit annuel d'environ 80 millions d'euros, couvert par le Trésor public marocain. <sup>80</sup>

La politique industrielle mise en œuvre par l'État marocain repose en partie sur un mécanisme de « compensation industrielle » <sup>81</sup> prévu dans le plan de réforme des marchés publics présenté par le gouvernement marocain en 2014, qui couvre les secteurs de la défense et de la sécurité, de l'industrie, de l'énergie et des hautes technologies, et dont l'objectif est de faire augmenter le volume des investissements locaux. <sup>82</sup> À ce sujet, un document de 2014 rédigé par l'Institut royal d'études stratégiques indique : « En raison de l'importance de la compensation industrielle dans l'élaboration des politiques de développement économique propres à chaque pays, le recours à cette pratique s'est généralisé de manière significative depuis 1980 ». Depuis 2014, l'État marocain a fait de la compensation industrielle une exigence pour tous les marchés publics dépassant un certain seuil. Les contrats engagés par la MASEN (l'Agence marocaine pour l'énergie durable), qui prévoient 30 % d'intégration locale, <sup>83</sup> constituent un premier exemple concret d'application de ce mécanisme. Comme l'ont rapporté certain-es observateur-trices, « le deuxième cas est celui de l'entreprise Alstom, qui s'est engagée à accroître ses commandes auprès des compagnies ferroviaires marocaines à hauteur de 6 milliards de

dirhams (600 millions de dollars), pour un coût total de 20 milliards de dirhams (2 milliards de dollars), ce qui représente 33 % d'intégration locale, mais le même document admet que ce mécanisme est rarement mis en œuvre. »<sup>84</sup>

En résumé, les avantages concurrentiels du Maroc sont sa stabilité politique, la modernité de ses infrastructures, une main-d'œuvre jeune et qualifiée et une volonté d'attirer les capitaux étrangers pour « renforcer la transformation industrielle du pays ». <sup>85</sup>

## c - L'industrie automobile, un moteur pour le décollage industriel ?

Comme nous l'avons dit plus haut, le Maroc a pour ambition de devenir « le leader de l'industrie automobile en Afrique ». <sup>86</sup> Dans les plans d'industrialisation élaborés successivement depuis le début des années 2000 (le Plan de décollage industriel 2005-2009, la Charte nationale de décollage industriel 2009-2015, et le Plan d'accélération industrielle 2014-2020), l'industrie automobile détient toujours une place de choix. La stratégie de l'État dans ce secteur a été d'attirer les grands constructeurs automobiles au Maroc. Cela a été rendu possible grâce au recours intensif aux finances publiques pour développer les infrastructures nécessaires, comme le souligne un rapport de la Banque centrale du Maroc pour l'année 2023 : « Sur la période 2014-2023, les exportations du secteur automobile ont enregistré une hausse annuelle moyenne de 14,1 % pour atteindre 148,2 milliards de dirhams. Cette évolution traduit une croissance marquée de la production grâce au renforcement des capacités de l'usine Stellantis de Kénitra et du Groupe Renault. Selon les statistiques de l'Organisation internationale des constructeurs d'automobiles (OICA), le nombre de voitures produites au niveau national a augmenté de 9,7 % par an en moyenne pour atteindre environ 536 000 en 2023, un volume supérieur à celui de pays comme la Roumanie (513 000), la Hongrie (507 000) ou encore le Portugal (318 000). »

Derrière ces chiffres se cache pourtant la réalité d'une industrialisation structurellement faible, car entièrement dépendante des investissements étrangers. Cette dépendance n'est pas un fait nouveau : par exemple, dans le cadre de la politique de substitution des importations et de marocanisation adoptée dans le plan quinquennal 1973-1977, le pays s'était appuyé sur des investissements étrangers pour créer la Société marocaine d'industrie automobile (SOMACA). <sup>87</sup>

Dix ans après que le Maroc a fait de l'industrie automobile - ainsi que d'autres activités dites « globales » - un moteur de développement, les progrès du pays dans ce domaine sont décevants. Selon l'Institut royal d'études stratégiques, « Le fait que certains secteurs industriels (automobile, aviation, etc.) aient bénéficié de cette dynamique au détriment d'autres (agro-industrie, textile, etc.) a mené à des résultats assez inégaux, et même en deçà des attentes. » <sup>88</sup> Le Maroc reste dépendant d'une stratégie de croissance basée sur les exportations qui soumet le secteur automobile aux fluctuations cycliques du marché mondial, ce qui freine toute tentative de transformation structurelle de son industrie.

## d - La politique industrielle verte du Maroc

L'État marocain est passé maître dans l'art de surfer sur la vague des stratégies du grand capital. Dès lors qu'une évolution se dessine, le gouvernement s'empresse d'édicter des réglementations et des lois qui aillent dans ce sens.

Cela intègre ce que le ministère marocain de l'industrie et du commerce appelle « le développement de la croissance verte », concept lancé par l'Agence nationale pour la promotion des petites et moyennes entreprises (ANPME) et l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique. Ce programme s'inscrit dans le cadre du Plan de relance industrielle 2021-2023, dont l'un des axes concerne le

renforcement de la position du Royaume en tant que plaque tournante de l'industrie décarbonée. Le plan vise à « aider les petites, micro et moyennes entreprises industrielles à élaborer des processus et des produits neutres en carbone, à soutenir l'émergence de nouveaux secteurs industriels verts et à réduire le niveau de pollution industrielle. »

Ce plan s'inscrit dans la stratégie de réponse du Maroc au Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MAFC) <sup>89</sup> introduit par l'UE pour renforcer sa transition vers une économie verte après la pandémie de COVID-19,

en fixant l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 dans le cadre du Pacte vert européen. Le MACF est entré en vigueur en 2023. Afin de contrer les potentiels blocages que cette réglementation pourrait imposer aux entreprises marocaines, le ministère de l'économie et des finances a recommandé que « les exportateurs marocains se coordonnent avec leurs partenaires européens pour effectuer les démarches nécessaires [auprès des douanes européennes] afin d'éviter toute restriction éventuelle à l'accès au marché européen ». <sup>90</sup>

Le géant du phosphate OCP est en première ligne pour engager la « croissance verte » au Maroc. En 2023, le groupe a lancé un programme d'investissement vert pour la période 2023-2027. Selon le site internet de l'OCP, ce programme vise à « augmenter les capacités de production minière et d'engrais du groupe OCP ». Le site précise que l'OCP « s'engage également à atteindre la neutralité carbone d'ici 2040 », au moyen d'un financement total de 12 milliards de dollars. <sup>91</sup> Les efforts d'investissement du groupe OCP pour la croissance verte ont été soulignés par la Banque mondiale dans son rapport intitulé « Climat et développement au Maroc », publié en octobre 2022 : « L'entreprise publique des phosphates [...] a

considérablement réduit son empreinte carbone et s'est fixé pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2040. » Le rapport reconnaît qu'il s'agit d'une stratégie de réponse au MACF, et précise que « Les exportations de produits chimiques vers l'UE (principalement des engrais) pourraient diminuer de 2 à 3 % dans le cadre du MACF. Le Maroc a pris des mesures décisives pour améliorer la durabilité de son industrie du phosphate, qui consomme beaucoup d'eau et d'électricité. »

Mais il est clair que ces ambitions de « croissance verte » ne sont que des aspirations. L'OCP reste le premier pollueur du pays, et a rejeté toute forme de responsabilité pour sa pollution, même devant le Parlement. En mars 2019, les juges de la Cour des comptes ont rendu public le résumé d'un important rapport sur ce sujet, mais de nombreux détails n'ont pas été divulgués en raison de « la sensibilité des questions étudiées par la mission et de la nature des données utilisées, dont la publication pourrait nuire aux intérêts du groupe ». <sup>92</sup> Cela n'est pas sans rappeler le célèbre plan de sauvetage des banques américaines lors de la crise de 2008-2009 : l'OCP est considéré comme « trop puissant pour sombrer ».

## e - Perpétuer le piège de la dette

L'article du *Monde* de 1989 cité plus haut rappelait les contraintes qui pesaient alors sur l'économie du Royaume, en premier lieu la dette. Plus de 35 ans plus tard, le Maroc continue aujourd'hui d'enregistrer une dette publique importante. Afin d'attirer les capitaux étrangers, l'État a alloué des fonds publics considérables au développement de ses infrastructures. En 2024, le financement des projets d'infrastructure a augmenté de 42 % sur une base annuelle pour atteindre 6,3 milliards de dollars, alloués à la gestion des eaux et à la construction de ports, de routes et de bâtiments gouvernementaux. <sup>93</sup> Ces projets sont financés par des emprunts conséquents. La question de la viabilité de la dette a été soulevée dans un rapport de recherche publié en 2024 par l'Institut marocain d'analyse politique, intitulé « Le Maroc et les Nouvelles routes de la soie : Opportunités et défis pour le renforcement des relations économiques avec la Chine ». Voici ce que le rapport dit à ce sujet : « L'une des principales préoccupations est la viabilité de la dette, car les projets BRI [Belt and Road Initiative] sont généralement financés par des prêts conséquents accordés par des banques chinoises. À moins d'une gestion prudente, le Maroc se

heurtera à une dette paralysante. » <sup>94</sup> À l'instar des institutions financières occidentales qui octroient des crédits et des prêteurs publics et privés, la Chine n'est pas connue pour son indulgence lorsqu'il s'agit de dettes et de paiements d'intérêts. John Shaul y fait d'ailleurs allusion dans son article intitulé « L'essor économique de la Chine en Afrique menace l'impérialisme américain ». <sup>95</sup> Un fait qu'une institution comme la Banque centrale du Maroc ne peut ignorer, comme le montre son rapport publié en juin 2024 où il est affirmé que depuis plusieurs années, la Chine accorde des prêts de sauvetage en dernier recours pour financer la dette, et le pays est devenu depuis 2015 le principal créancier des économies émergentes et en développement. La dette publique extérieure de ces pays, détenue par les créanciers publics chinois, n'atteignait que 1 milliard de dollars en 2000, et s'élevait à 355 milliards de dollars en 2017. <sup>96</sup>

Ces prêts, dont le paiement et les intérêts sont financés par le contribuable marocain, bénéficient aux entreprises chinoises ainsi qu'aux grands capitaux marocains, notamment les entités détenues par la famille royale.

## f - Al Mada, une toile d'araignée déterminée à se tailler une part royale du gâteau

L'entreprise Managem, qui fait partie du portefeuille de la société Al Mada, détenue par la famille royale marocaine, a un pied dans tous les grands investissements qui sont réalisés au Maroc.<sup>97</sup> Cela inclut par exemple l'investissement prévu par l'entreprise CNGR Advanced Materials dans la construction d'un complexe de fabrication et de recyclage de composants de batteries à Jorf Lasfar, en partenariat avec le fonds d'investissement Al Mada de la famille royale.<sup>98</sup> Ce complexe vise à produire suffisamment de composants pour assurer la production d'un million de véhicules électriques par an.<sup>99</sup> Les principaux bénéficiaires de ce type d'investissements (outre l'entreprise chinoise dans ce cas) sont les détenteur-trices des grands capitaux privés du Maroc, l'entreprise de la famille royale en tête. Cette pratique ne se limite pas au secteur de la production de batteries mais s'étend à tous les secteurs, en particulier

l'énergie verte (éolienne, solaire et hydrogène vert), ainsi que l'exploitation minière,<sup>100</sup> un secteur contrôlé par la Managem.

Les activités minières de la Managem ont toujours provoqué des conflits sociaux et des protestations de la part des travailleur-euses. Il y a dix ans, les habitant-es d'Imider, dans le sud-est du pays, ont organisé un sit-in qui a duré des années pour protester contre l'accaparement de leurs terres et de leurs ressources en eau par l'entreprise.<sup>101</sup> Au cours de l'été 2024, les travailleurs employés par Top Forage, une société de sous-traitance œuvrant pour le compte de la Managem dans les mines de Bou-Azzer (région de Ouarzazate) et de Koudiat Aïcha, dans la zone minière de Draa Sfar (près de Marrakech), se sont à leur tour mis en grève.<sup>102</sup>

## g – Bénéfices diplomatiques

Les relations entre la monarchie marocaine et les grandes puissances économiques, parmi lesquelles la Chine, ne se limitent pas à l'accumulation de profits financiers. La monarchie tire des bénéfices politiques de ses partenariats avec les investisseurs étrangers, en particulier en ce qui concerne la question du Sahara occidental. Cela a été illustré par le vote du 31 octobre 2024 au Conseil de sécurité des Nations unies sur la résolution 2756 sur la prolongation du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO).<sup>103</sup> L'Algérie avait proposé un amendement au texte de la résolution rédigé par les États-Unis, appelant à l'élargissement du mandat de la MINURSO pour inclure les questions relatives aux droits humains. La proposition a été rejetée, et le texte proposé par les États-Unis a été adopté avec le soutien de 12 pays. La Chine était l'un d'entre eux.

Ce vote nous fournit un exemple de la « diplomatie économique » pratiquée par la monarchie marocaine, qui consiste à accueillir les entreprises des grandes puissances afin de se garantir leur soutien dans ses revendications de souveraineté sur le Sahara occidental.

Outre cette diplomatie économique, le régime marocain exploite les tensions politiques à son avantage en évitant de concentrer l'ensemble de ses leviers diplomatiques sur un seul partenaire, bien qu'il ait toujours favorisé l'impérialisme américain. Par exemple, sur la question de Taïwan, le Maroc a affirmé à plusieurs reprises son soutien à l'« unité » de la Chine. En 2022, le gouvernement marocain a publié une déclaration réitérant son soutien à la Chine sur cette question, en rappelant sa position de principe sur le respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres membres de l'ONU.<sup>104</sup>

## 8. Le mystère du Mont Tropic

Fin 2016, le navire de recherche britannique *James Cook* navigue à 500 kilomètres de la côte nord du Sahara occidental, avec à son bord une équipe de scientifiques. *Medias24* couvre alors l'événement avec beaucoup d'enthousiasme : « ... à un kilomètre de profondeur, dans l'obscurité permanente et sous une pression écrasante, se trouve un volcan mort : le mont sous-marin Tropic. Sur ses flancs fleurit un trésor, une forêt sous-marine multicolore. [...] Sa croûte de 12 cm d'épaisseur constitue un autre trésor, riche en minéraux rares prisés par l'économie moderne. À lui seul, le Mont Tropic pourrait contenir assez de cobalt pour alimenter 277 millions de voitures électriques, ce qui représente actuellement 54 fois la flotte mondiale de ces véhicules, et assez de tellure pour construire des panneaux solaires pouvant produire plus de la moitié de l'électricité du Royaume-Uni. »<sup>105</sup>

Aussitôt après cette découverte, l'Espagne organise des expéditions pour explorer la zone du Mont Tropic, dans le but de motiver sa demande d'extension de sa zone économique exclusive (ZEE) auprès des Nations unies. Cette demande est fondée sur la continuité du plateau continental, qui s'étend jusqu'aux îles Canaries. En février 2019, le Maroc réagit rapidement en prenant la décision d'établir définitivement le tracé de ses frontières maritimes conformément au droit maritime international. Ce processus sera complété la même année par l'approbation (urgente) par le Parlement marocain de deux lois relatives aux frontières maritimes, fixant les limites de la ZEE du Royaume à 200 milles nautiques, y compris le long des côtes du Sahara occidental.

Un document publié par l'Institut marocain d'analyse politique commentera cette initiative en déclarant que « bien qu'il s'agisse à première vue d'une décision souveraine reflétant l'engagement du Maroc à protéger ses intérêts et à assurer le respect de sa souveraineté sur son territoire et dans ses eaux nationales, un examen plus approfondi de la décision de fixer le tracé des frontières maritimes révèle d'autres dimensions géopolitiques en Méditerranée occidentale et dans l'océan Atlantique, principalement liées à la présence supposée de ressources naturelles précieuses. »<sup>106</sup>

Moins d'un an plus tard, le Maroc signe les Accords d'Abraham, officialisant la normalisation de ses relations avec l'entité sioniste (Israël). En échange, le régime marocain obtient de Donald Trump la reconnaissance de sa souveraineté sur le Sahara occidental. Cette reconnaissance par les États-Unis est également motivée par la découverte des richesses du Mont Tropic. Comme le précise *Medias24*, les États-Unis préfèrent donner le Mont Tropic au Maroc, petit État faible et autoritaire soumis à un chantage constant sur la question du Sahara occidental, que de permettre à l'Espagne de le revendiquer. En effet, « les Américains n'allaient certainement pas laisser une manne de cobalt et de lithium appartenant à un pays ami, avec des intérêts communs réciproques, dériver vers une communauté européenne ou peut-être même du côté du soleil levant (la Chine), ce qui menacerait à nouveau le développement de leur secteur industriel. »<sup>107</sup> Les États-Unis, qui proclament en permanence « l'Amérique d'abord » et tiennent à leur hégémonie mondiale, ne ferait pas d'une priorité la transformation d'un petit pays dépendant en une puissance industrielle.

## 9. L'illusion d'une économie verte

Les conclusions des différentes conférences mondiales sur le climat ont démontré à plusieurs reprises que ces négociations sont contrôlées dans une large mesure par les entreprises de combustibles fossiles. Dans le même temps, les superpuissances et autres grands pollueurs ont jusqu'à présent fait preuve d'un manque total de volonté dans la mise en œuvre des engagements pris lors de ces conférences, même les moins contraignants. Le discours « vert » n'est qu'une façade ou, plutôt, une autre façon d'assurer la réalisation de profits, et de capitaliser sur

les solutions avancées pour résoudre la crise environnementale en conformité avec les intérêts de ces grandes puissances et de leurs entreprises.

Les investissements réalisés dans le secteur des véhicules électriques en sont le parfait exemple. Pour prouver qu'elles se tournent bel et bien vers une économie verte,<sup>108</sup> les grandes puissances et leurs entreprises mettent en avant les investissements importants réalisés dans le secteur des minéraux stratégiques et critiques. Mais une question demeure pourtant : ces investissements sont-ils

réellement à but écologique ? Ce point est abordé dans un article controversé rédigé par Michael Löwy et intitulé « Débattre la crise climatique : idées contestables et fausses pistes ». <sup>109</sup> Dans cet article, Löwy souligne les illusions et contradictions dissimulées derrière les discussions sur les investissements dits durables. Par exemple, au sujet des véhicules électriques, il affirme : « C'est encore un exemple de demi-vérité. Oui, les voitures électriques sont moins polluantes que les voitures thermiques (essence ou diesel), et donc moins néfastes pour la santé des citoyen·es. En revanche, dans le contexte du changement climatique, le bilan est beaucoup plus mitigé. Elles émettent moins de CO<sub>2</sub> mais contribuent au « tout électrique » qui peut s'avérer désastreux. » Il poursuit : « Dans la plupart des pays, l'électricité est produite à partir de combustibles fossiles (charbon, gaz ou pétrole). Les faibles émissions des véhicules électriques sont « compensées » par la hausse des émissions due à l'augmentation de la consommation d'électricité. » <sup>110</sup> Comme le souligne Löwy, l'utilisation généralisée des véhicules électriques entraîne une intensification de l'extraction des minerais utilisés dans leur fabrication, ainsi qu'un recours plus important aux énergies fossiles. Cela implique à son tour la création de zones sacrificielles « vertes » pour « soutenir » les fabricants qui deviendront les utilisateurs finaux de ces véhicules, en particulier dans les centres de fabrication.

L'une des principales motivations pour la Chine de choisir le Maroc, entre autres pays, comme pays cible pour ses investissements dans le secteur des véhicules électriques, est de contourner les taxes environnementales imposées

par l'UE. Thorsten Lahrs, PDG de CNGR Europe, a déclaré en effet que l'obtention d'autorisations environnementales en Europe prendrait « plusieurs années », et impliquerait de longues procédures judiciaires. En revanche, au Maroc, « [CNGR Europe a] fait des progrès significatifs en l'espace d'un mois », selon M. Lahrs. Il s'agit là d'une forme d'« externalisation des coûts environnementaux », et de transfert de ces coûts sur des populations, une main-d'œuvre et des environnements naturels plus vulnérables. On reconnaît alors ici une caractéristique essentielle depuis toujours inhérente au colonialisme et à l'impérialisme.

La position de la Chine sur les questions environnementales illustre dans quelle mesure cette dernière obéit également à une logique impérialiste, et révèle que sa position ne diffère pas vraiment de celle des autres puissances impérialistes. Comme le soulignent si bien Ulrich Brand et Markus Wesen dans leur livre *The Imperial Mode of Living* (Le mode de vie impérialiste), les classes moyennes et supérieures chinoises ont adopté « les conceptions et les pratiques correspondant aux standards de vie des pays du Nord ». Leurs besoins en ressources vont en augmentant, de même que l'externalisation des conséquences liées aux émissions de CO<sub>2</sub>. En conséquence, ces catégories de population cherchent à concurrencer le Nord, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan environnemental. Il en résulte des tensions environnementales impérialistes, qui se reflètent dans les politiques climatiques et énergétiques déployées à l'échelle mondiale. <sup>111</sup>

## 10. L'essor de la Chine sur les traces des États-Unis

La concurrence sur le marché des minéraux stratégiques et critiques et des terres rares a ravivé un vieux débat au sujet de la Chine, la question étant de déterminer si cette dernière mène une politique intrinsèquement impérialiste ou si le pays continue d'incarner une alternative à l'hégémonie, en se dissociant du paradigme impérialiste. Dans le jeu de la concurrence à l'échelle mondiale, la Chine incarne l'élève qui suit les traces de son maître, jusqu'à le dépasser. Selon l'économiste marxiste David Harvey, les relations entre la Chine et les États-Unis restent « bien souvent plus complexes » qu'une telle dichotomie pourrait le laisser croire. Harvey constate néanmoins la transformation - ou le coup d'État - de l'économie chinoise qui

s'est produite à la fin des années 1970 : « Nous ne devons pas oublier que ce sont les classes supérieures chinoises qui ont sollicité l'aide des États-Unis pour opérer leur coup d'État, et que ce sont elles qui ont choisi la restructuration néolibérale qui s'en est suivie comme la voie vers le progrès et la prospérité ». <sup>112</sup> À l'époque, l'État chinois a ouvert les frontières de son « empire territorial » aux capitaux et aux technologies étrangers, afin de prendre part à une forme d'« accumulation primitive » du capital après un quart de siècle d'expérience « socialiste », qui avait coïncidé avec l'essor du capitalisme occidental à la même période, connu sous le nom des Trente Glorieuses. Cette accumulation primitive impliquait l'exploitation des

classes ouvrières chinoises - en particulier les millions de travailleuses agricoles - <sup>113</sup> et la destruction de la nature sur le territoire national. Comme le souligne Harvey, la Chine a profité de la restructuration globale de l'économie capitaliste, initiée par les puissances impériales occidentales pour sortir de la longue période de récession amorcée au début des années 1970. Ainsi, « à partir de 1980, l'émergence spectaculaire de la Chine en tant que puissance économique au rayonnement mondial est une conséquence involontaire en partie due à la mutation néolibérale du monde capitaliste industrialisé. »<sup>114</sup>

Alors que leur élève (la Chine) a désormais pris le dessus, les États-Unis cherchent à modifier les règles qu'ils ont établies au cours du dernier quart du 20<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de ce qu'on appelle communément la « mondialisation néolibérale ». La guerre commerciale et l'élargissement des sphères d'influence, engagés à la fin de la présidence de Barack Obama pour s'intensifier pendant le premier mandat de Donald Trump, ne se sont pas arrêtés sous la présidence de Joe Biden, et semblent redoubler d'intensité maintenant que Donald Trump est de retour à la Maison Blanche. En novembre 2024, lors de sa campagne électorale, celui-ci a déclaré son intention d'imposer des droits de douane conséquents (60 %) sur les produits importés de Chine, afin de forcer les entreprises américaines et étrangères qui fabriquent leurs produits en Chine à relocaliser rapidement leurs chaînes d'approvisionnement aux États-Unis.<sup>115</sup> Donald Trump a en effet lancé la guerre commerciale qu'il avait promise en décrétant l'augmentation immédiate des droits de douane américains de 125 % sur les importations chinoises, en plus des 20 % déjà imposés à la Chine - ce qui fait passer le pourcentage total des droits de douane à 145 %. Le ministère des finances chinois a lui aussi augmenté les droits de douane sur les produits américains, qui plafonnent désormais à 84 %.<sup>116</sup> Le 4 avril 2025, le ministère chinois du commerce a annoncé des restrictions sur l'exportation vers les États-Unis de sept types de métaux rares, à savoir le samarium, le gadolinium, le terbium, le dysprosium, le lutécium, le scandium et l'yttrium.<sup>117</sup>

Dans les faits, l'arrivée de la Chine sur la scène économique internationale a provoqué une surcharge relative sur les marchés mondiaux, car cette nouvelle actrice majeure a commencé à revendiquer non seulement sa part des marchés, mais aussi une reconfiguration des rapports de pouvoir à l'échelle mondiale. Cette nouvelle conjoncture s'explique en partie par le fait que les États-Unis ont été englués depuis 2008 dans une crise économique durable,

ainsi que dans des guerres coûteuses menées à l'étranger, en Irak et en Afghanistan. Les États-Unis assistent à un essor de la Chine qui s'opère selon les termes qu'ils ont eux-mêmes établis, et s'aperçoivent que ces règles portent désormais préjudice à leurs intérêts. C'est pourquoi le pays a initié ce que l'on appelle la « démondialisation ». À cet égard, les États-Unis semblent se baser sur une notion avancée par Immanuel Wallerstein, qui soutient que « Cela a créé une première contradiction structurelle dans le système. Alors que la réduction des coûts de production semblait constituer une priorité pour tous-tes les capitalistes, considérés comme une classe à part entière, ces réductions ont en fait souvent favorisé certains groupes capitalistes par rapport à d'autres, et certains ont préféré augmenter leur part d'une marge globale plus faible plutôt que d'accepter une part plus réduite d'une marge globale plus large ».<sup>118</sup> Ainsi, les règles néolibérales de la mondialisation, introduites par les États-Unis pour réduire les coûts de production en réponse à la récession économique à la fin des années 1970, ont profité à la Chine sans que son économie n'ait eu à se soumettre à ces mêmes règles.

Le mécontentement provoqué par cette évolution apparaît clairement dans une note d'orientation politique publiée par le FMI en février 2024, dans laquelle l'institution s'inquiète de la dépendance de la politique industrielle chinoise à l'égard de ses « entreprises d'État », et des mécanismes sur lesquelles elle repose : large soutien aux secteurs prioritaires, crédit préférentiel, financement de la recherche, coopération entre les organismes d'État, exonérations fiscales pour soutenir l'innovation, ainsi que des incitations pour les entreprises et les secteurs stratégiques de l'industrie manufacturière et de la science et de la technologie. Le rapport recommande à la Chine d'adopter des « réformes favorables au marché » et de « poursuivre la libéralisation de son marché, en particulier dans le secteur des services, et [de veiller] à ce que la politique de concurrence soit appliquée indistinctement aux entreprises publiques et privées. En outre, [la Chine devrait adopter] des politiques favorisant les entrées et sorties des entreprises sur le marché, ce qui stimulerait le dynamisme des entreprises et l'innovation, tant dans l'industrie que dans le secteur des services ».<sup>119</sup>

Face à l'essor économique de la Chine, les États-Unis ont engagé une riposte stratégique à l'encontre du marché mondial et de ses préceptes - libre-échange, protectionnisme et droits de douane - qu'ils avaient pourtant défendus pendant des décennies. Il semble que nous assistons

aujourd'hui à un paradoxe inédit : la Chine, autrefois décrite par les théoricien·nes du tiers-monde comme la cheffe de file du rejet du libre-échange, est de plus en plus déterminée à y prendre part, tandis que les États-Unis, longtemps à la tête du marché mondial, commencent à redouter leurs propres règles.

En ce qui concerne les minéraux stratégiques et critiques et les véhicules électriques, la loi américaine sur la réduction de l'inflation promulguée par Joe Biden en 2022 vise à décarboner l'économie américaine, à relocaliser les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques et à rompre la dépendance des États-Unis à l'égard de la Chine. En parallèle, l'UE a lancé en septembre 2023 une enquête sur les subventions accordées aux fabricants chinois de véhicules électriques<sup>120</sup> dans le cadre du

mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) mis en place la même année.<sup>121</sup> Cependant, la Chine contourne cette législation en ayant recours à l'un des instruments de la mondialisation instauré par les États-Unis il y a plusieurs décennies : les accords de libre-échange. Tout comme les États-Unis, la Chine pratique aujourd'hui elle aussi le « friendshoring » : elle se procure des minéraux auprès de mines et de chaînes d'approvisionnement établies dans des pays amis, ou dans des pays avec lesquels elle a conclu des accords de libre-échange. Ainsi, pour contourner le MACF et la loi américaine sur la réduction de l'inflation, la Chine investit dans la production de batteries électriques dans des pays qui ont conclu des accords de libre-échange avec les États-Unis et l'Union européenne, tels que le Maroc, la Hongrie et le Canada.

## 11. Les limites de la dichotomie entre la Chine et les puissances occidentales

La question du caractère impérialiste - ou non - de la Chine fait l'objet de vifs débats. Certains observateur·trices, comme Pierre Rousset, soutiennent catégoriquement que la Chine est effectivement impérialiste,<sup>122</sup> contrairement à des auteurs tels que Claudio Katz, qui limitent la notion d'impérialisme aux États-Unis et à leurs alliés.<sup>123</sup> Pour d'autres, comme Gilbert Achcar, le débat n'est pas clos,<sup>124</sup> tandis que d'autres encore, comme Samir Amin, considèrent que la Chine demeure en retrait en s'efforçant de protéger son modèle national.<sup>125</sup> C'est Walter Rodney, dans son livre *Et l'Europe sous-développa l'Afrique*, qui propose la définition la plus concrète de ce qu'est l'impérialisme : « l'impérialisme signifie l'expansion capitaliste ». <sup>126</sup> Contrairement à celles et ceux qui limitent ce phénomène à sa dimension militaire, Rodney souligne que « l'impérialisme est avant tout un phénomène économique, qui ne conduit pas nécessairement à une domination politique directe ou à la colonisation ». Cela rejoint le point de vue de Lénine, selon lequel « l'impérialisme moderne persistera après la fin du colonialisme associé aux empires. En outre, on peut affirmer que l'impérialisme, en tant qu'économie capitaliste mondiale pleinement développée, ne peut être achevé qu'en s'affranchissant du colonialisme en Asie et en Afrique, laissant ainsi la place à la contrainte sourde des dynamiques économiques, tant au niveau international que local, en tant que mécanisme qui se substitue à la coercition politique et juridique de la domination coloniale. »<sup>127</sup> L'impérialisme sans colonisation

est la « forme la plus pure et la plus intuitive de l'impérialisme », pour paraphraser le vieux concept de Lénine selon lequel « l'impérialisme [est] le stade suprême du capitalisme ». C'est précisément pour cette raison que celles et ceux qui s'allient à la Chine tout en niant son caractère impérialiste sont dans l'erreur.

Rappelons que la montée en puissance de l'impérialisme américain et son hégémonie ont coïncidé avec la plus importante vague de décolonisation, notamment la décolonisation de la Chine devenue « communiste » après une révolution nationale contre l'occupation impérialiste japonaise. Mais la Chine contemporaine n'est plus la Chine de 1949. Comme l'expliquent Chris Hann et Keith Hart dans leur livre *Economic Anthropology*, « La révolution socialiste en Chine s'est essoufflée [...]. [L]es réformes d'après 1979 [...] l'ont dépouillée de son caractère socialiste ». <sup>128</sup>

Ces conflits et rivalités entre puissances impérialistes se déploient dans une économie mondiale fortement interconnectée. Les conflits géostratégiques entre les puissances mondiales peuvent brouiller les perceptions et masquer l'imbrication des intérêts économiques des détenteur·trices des capitaux privés au sein de ces puissances. Cela peut conduire à des décisions politiques peu propices à la lutte mondiale contre l'impérialisme, dans la mesure où certain·es choisissent de s'aligner sur l'un ou l'autre pôle. En effet, un fait pourtant élémentaire est souvent ignoré : la Chine ne se bat plus pour se libérer de la domination impérialiste (comme c'était le cas dans

la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle), mais plutôt pour imposer sa propre suprématie au monde, en ayant recours aux mêmes pratiques hégémoniques impérialistes contre lesquelles ont lutté et continuent de lutter les peuples du monde entier.

En 2007, Robyn Meredith écrivait déjà que « l'économie mondiale est devenue si interconnectée qu'attaquer la Chine, et désigner l'Inde comme bouc-émissaire pourrait nuire gravement à l'économie américaine ». <sup>129</sup> Les capitalistes de tous les pays ont bien saisi la profondeur des liens qui unissent les pays, et s'opposent parfois aux politiques de leurs dirigeants visant à isoler un pays ou à restreindre les échanges avec d'autres, en particulier la Chine. Par exemple, une partie du secteur privé aux États-Unis a vivement critiqué la loi sur la réduction de l'inflation. Le Centre for Strategic and International Studies <sup>130</sup> a analysé cette loi, et soutient que « le succès de ce type de mesures gouvernementales <sup>131</sup> dépend fortement de la volonté des secteurs privés de s'aligner sur la priorité géopolitique de leurs gouvernements respectifs de se détacher de la Chine. Or, jusqu'à présent, c'est le contraire qui semble se produire. Les nouveaux partenariats conclus entre des entreprises publiques ou privées chinoises et des entreprises privées occidentales révèlent une certaine réticence du secteur privé occidental à soutenir leurs gouvernements. [...] Les restrictions juridiques et les incitations économiques ne semblent pas suffire pour décourager les entreprises de coopérer avec des entités chinoises, et certaines vont même jusqu'à délocaliser leur siège social pour pouvoir continuer à faire affaire avec des entreprises chinoises. » <sup>132</sup>

Adam Tooze souligne ce point dans un article intitulé « Les fabricants de voitures occidentaux peuvent-ils "atténuer les risques" en Chine ? ». L'auteur analyse la profondeur du lien qui existe entre les capitaux allemands et le secteur de la fabrication automobile en Chine. Face aux préoccupations géostratégiques des Allemands, Tooze affirme que « la Chine n'est pas un panier dans lequel on choisit de placer ou non ses œufs. La Chine n'est pas un marché dont vous pouvez vous distancer pour réduire les risques, ni un marché que l'on peut équilibrer avec d'autres. C'est le marché, le pays où, en termes de tendances de consommation et de production, l'avenir de l'industrie internationale est probablement en train de se jouer. [...] On peut certes s'en aller, mais on se bat pour rester par crainte de perdre la direction que prend l'industrie mondiale. Sortir de la Chine, ou en faire une priorité secondaire serait une défaite stratégique aux conséquences lourdes. » <sup>133</sup>

Le fait que l'économie mondiale soit interconnectée, et que la Chine y joue un rôle central ne signifie pas que les tensions entre les deux grandes puissances (Chine et États-Unis) ne peuvent pas dégénérer et aboutir à une situation catastrophique. La Première Guerre mondiale a éclaté dans un contexte où l'économie mondiale était fortement interconnectée. Si les dynamiques de production capitalistes ont depuis longtemps transcendé les frontières nationales, elles se trouvent régulièrement contraintes à nouveau par celles-ci en raison des politiques menées par les différents gouvernements. La guerre entre puissances impériales constitue l'une des dynamiques qui poussent ponctuellement le capitalisme international à réintégrer les frontières dans son mode de fonctionnement. Les tensions économiques apparues depuis la grande récession de 2008-2009, qui se sont aggravées avec les effets de la crise du COVID-19, de la guerre de la Russie contre l'Ukraine et de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, entre autres facteurs, alimentent un volcan politique mondial menaçant d'exploser à la suite d'une secousse imprévue.

Puisqu'elle participe à part entière au système impérialiste mondial, la Chine n'offre pas d'alternative économique, sociale et environnementale à l'hégémonie de l'impérialisme occidental. Il s'agit de deux expressions complémentaires d'un même système impérial. <sup>134</sup> Les discours axés sur l'alignement privilégient l'une ou l'autre de ces expressions sans considérer la logique commune qui les sous-tend. S'en tenir aux considérations géopolitiques permet d'occulter le modèle destructeur appliqué par la Chine, ainsi que ses contradictions internes en tant qu'État capitaliste fondé sur l'exploitation répressive de sa classe ouvrière, et responsable d'importantes dégradations environnementales. La Chine se livre aux mêmes pratiques que les puissances coloniales traditionnelles dans les pays du Sud, en particulier en Afrique. <sup>135</sup> Par exemple, le contrôle exercé par la Chine sur la chaîne des matières premières stratégiques et critiques repose sur « les coûts environnementaux que la Chine a accepté de supporter ». <sup>136</sup> En effet, c'est en bénéficiant de normes environnementales moins strictes que celles appliquées dans les pays occidentaux, et en assumant des coûts environnementaux importants que la Chine s'est taillé une place de choix dans le secteur du raffinage du lithium, qui lui permet de répondre aux besoins colossaux de l'industrie des véhicules électriques. <sup>137</sup>

Bien sûr, il ne s'agit pas de nier l'intensité des conflits géopolitiques. Mais une analyse qui place le curseur sur

ces conflits tout en ignorant les logiques de classe, les intérêts du capital, le degré d'intégration de ces intérêts et les contradictions du capitalisme au niveau mondial, ne permettra pas d'appréhender pleinement la complexité de notre monde. Cela peut également conduire à des analogies trompeuses, telles que celles contenues dans un article publié par TNI et intitulé « Le "nouveau monde darwinien" de la transition énergétique : CATL, stratégies capitalistes et nouvelles alliances entre les États et le capital ». <sup>138</sup> Les auteur-trices de cet article calquent l'une des avancées majeures des sciences du vivant (la théorie de la sélection naturelle de Darwin) sur le domaine des sciences sociales (l'économie et la politique). Pourtant, nul besoin de se référer au monde « animal » pour décrire « l'effusion de sang », pour citer l'article, causée par les conflits et la concurrence entre les êtres humains - ou, plus précisément, entre les différentes entreprises et États capitalistes.

On pourrait s'inspirer de Thomas Hobbes, l'un des premier-es théoricien-nes de la bourgeoisie, pour proposer une analyse plus pertinente qui transpose ses idées à une échelle plus globale. Hobbes s'est inspiré des traditions bibliques pour développer le concept du Léviathan, qui constitue un cadre d'analyse des structures de l'État. Le philosophe a décrit l'État comme un système politique coercitif garant de l'État de droit et des droits individuels. À travers ce prisme, on peut appréhender la position dominante des États-Unis dans l'ordre mondial post-Seconde Guerre mondiale comme celle d'un « Léviathan mondial », c'est-à-dire un système coercitif fondé sur le contrôle de l'ordre international et le monopole de l'usage de la force, et déployé à l'époque pour défendre les autres États capitalistes contre l'Union soviétique. Si elle parvient à étendre suffisamment son influence politique, la Chine pourrait se substituer aux États-Unis pour devenir le nouveau Léviathan de la planète.

Toutefois, il semble qu'un autre scénario soit plus à même de se concrétiser que la substitution d'un Léviathan par un autre, comme en témoigne l'approche développée par Franz Leopold Neumann, elle aussi ancrée dans la tradition biblique, dans son étude sur le nazisme : « Dans la conception biblique de l'Apocalypse, qui nous vient de Babylone, le Béhémoth et le Léviathan sont deux êtres monstrueux d'une taille gigantesque. Le Béhémoth règne sur la terre (le désert) et le Léviathan règne sur la mer ; le premier est un mâle et le second une femelle. Les animaux de la terre vénèrent le Béhémoth et les animaux de la mer glorifient le Léviathan. Les deux monstres représentent

le chaos. Selon les textes apocalyptiques, le Béhémoth et le Léviathan réapparaîtront avant la fin du monde. Ils étendront le règne de la terreur, puis Dieu les détruira. » <sup>139</sup> Cette vision apocalyptique et macabre du monde peut être transposée à l'opposition actuelle entre les deux pôles dominants de la planète : le Léviathan représenterait ici l'axe États-Unis/Atlantique, et le Béhémoth serait la Chine et ses Routes de la soie. De ce point de vue, seule l'union des classes populaires et des populations opprimées peut venir à bout de la catastrophe imminente annoncée par la Torah : le chaos, le règne de la terreur et la destruction de la civilisation humaine. Cette dichotomie rappelle la devise de la révolutionnaire allemande Rosa Luxemburg : « le socialisme ou la barbarie ». À l'heure actuelle, le choix qui s'offre à nous oppose le socialisme écologique à la barbarie.

La Chine d'aujourd'hui est loin de l'utopie socialiste imaginée par Marx et Engels au 19<sup>e</sup> siècle, ou par les communistes ayant pris les armes en Chine à la fin des années 1920. L'utopie marxiste chinoise d'une Chine communiste semble avoir cédé la place à une dystopie bourgeoise, à l'image de la vision d'Adam Smith qui augurait un monde pluraliste dans lequel la Chine pourrait à nouveau concurrencer les marchés nationaux fragmentés d'Europe, plutôt qu'une économie mondiale unifiée. <sup>140</sup>

Les perspectives actuelles semblent en effet bien sombres. L'extrême-droite gagne du terrain en Europe, Donald Trump est à nouveau à la tête des États-Unis, et le parti « communiste » chinois règne en maître absolu. Partout dans le monde, le pouvoir est soit détenu par des négationnistes du changement climatique, soit par celles et ceux qui prétendent combattre la crise climatique tout en perpétuant le même modèle économique et social qui l'a provoqué.

Les tentatives pour convaincre les capitalistes et leurs gouvernements d'adopter des politiques respectueuses de l'environnement n'aboutiront qu'à des solutions qui préservent ce même système capitaliste destructeur, c'est-à-dire des solutions fondées sur la marchandisation de la nature. Par le passé, on a tenté de persuader les capitalistes de faire preuve de bienveillance, ce qui constitue une forme de socialisme utopique, ou encore de donner un visage humain au capitalisme en infiltrant les Forums sociaux mondiaux, devenus la grand-messe des ONG. Aujourd'hui, nous assistons à une tentative d'écologisation du capitalisme. Cela revient à chercher à convaincre le capitalisme de cesser d'être capitaliste, et à convaincre l'impérialisme de cesser d'être impérialiste.

L'énergie - quelle que soit sa source - peut certainement contribuer à construire un avenir plus écologique et plus juste socialement, mais cette énergie n'est pas indépendante de la structure économique du monde, de son système social, de ses institutions étatiques et des diverses formes d'oppression de classe, de race, de sexe, etc. qui les imprègnent. Par conséquent, il est impossible de rêver d'un monde durable et respectueux de l'environnement tant que le capitalisme reste à l'œuvre.

Si cette perspective est peu répandue à l'heure actuelle, cela s'explique par la crise que traverse actuellement le mouvement ouvrier, par des mouvements de résistance populaire divisés, ainsi que par la méfiance dont font preuve ces mouvements à l'égard de toute radicalisation politique, parfois à l'avantage électoral de l'extrême-droite. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille renoncer à relier les luttes et les solutions ponctuelles à un horizon anti-capitaliste plus large, car seule une telle vision semble en mesure de sauver la planète. Pour ce faire, il faut rassembler les luttes syndicales et populaires sous une

bannière mondiale commune, plutôt que de prendre le parti d'un bloc impérialiste ou d'un autre. Un exemple récent de ce que cela implique nous vient de Chine, et plus particulièrement de la classe ouvrière chinoise.<sup>141</sup> En 2018, au plus fort de la guerre commerciale menée par Donald Trump contre la Chine, les employé-es de l'entreprise Jasic Technology ont lancé une campagne syndicale avec le soutien de militant-es syndicaux étudiant-es, et dont la devise était : « Les travailleurs ne mènent pas une guerre commerciale, mais une guerre pour leurs droits ». La conscience de classe de ces travailleur-euses chinoises a résonné avec plus de puissance que les analyses géopolitiques les plus pointues. En outre, bien qu'ils et elles réagissent de manière semi-consciente et instinctive, les actions de ces travailleur-euses rappellent l'aile gauche du mouvement ouvrier du début du 20<sup>e</sup> siècle (la gauche de Zimmerwald), qui avait refusé de s'aligner aux gouvernements bourgeois pendant la Première Guerre mondiale, appelant au contraire à transformer la guerre impérialiste en une révolution contre ces gouvernements.

## 12. Recommandations pour le Maroc

Avant de formuler quelques recommandations pour le Maroc dans la perspective d'une transition écologique juste et d'une industrialisation souveraine, il convient de garder à l'esprit les mots d'Ulrich Brand et Markus Wesen dans leur ouvrage *The Imperial Mode of Living* : « Il existe une multitude d'expériences et de pistes à explorer pour développer des alternatives aux modes de pensée dominants et à nos formes actuelles de relations sociales. Ces alternatives se reflètent dans l'abondance de pratiques solidaires, de contributions intellectuelles et d'expériences actuelles et passées que l'on peut considérer comme le ferment d'un mode de vie solidaire. L'avenir n'émergera pas d'un quelconque programme ou plan directeur. Le futur doit se dessiner progressivement dans la perspective d'un autre monde, un monde meilleur. Cette évolution vers des alternatives exige du courage dans la pensée et dans l'action, une bonne dose d'optimisme et une capacité d'autocritique féconde. »<sup>142</sup>

**Nous débutons notre série de recommandations par la question de la terre.** Partout au Maroc, les terres doivent être restituées à leurs propriétaires légitimes, qui sont les petit-es agriculteur-trices et les éleveur-euses. Le pays a été témoin d'un processus intensif de dépossession des terres au moyen d'instruments légaux (tels que

la reclassification des terres appartenant à l'État et des forêts domaniales), couplé à une marchandisation de ces terres à grande échelle. Une grande partie des grands projets d'exploitation minière et de production d'énergie verte se déploient sur des terres appartenant à des communautés ancestrales, aujourd'hui déplacées après avoir été dépossédées de leurs terres. À rebours de cette pratique généralisée, et afin de garantir un développement économique équilibré, créateur d'emplois, respectueux de l'équilibre écologique et qui réponde aux besoins de développement national, l'exploitation des minerais et autres ressources ne doit se faire qu'avec le consentement des communautés locales.

**La deuxième recommandation concerne la politique industrielle du Maroc** qui, malgré ce que semblent affirmer les programmes de « croissance verte », continue de s'aligner sur les besoins du marché mondial plutôt que sur les besoins du marché intérieur et ceux de la population. La politique d'« investissement vert » adoptée par l'Office chérifien des phosphates (OCP) occulte la réalité d'une stratégie extractiviste. L'OCP cherche à conquérir les marchés mondiaux en exportant les produits du phosphate ou en fournissant des engrais au secteur agricole capitaliste du Maroc, orienté vers l'exportation.

Dans les faits, la politique industrielle menée par l'État, notamment la politique industrielle dite verte, demeure ancrée dans la même logique qui consiste à favoriser le secteur privé et les capitaux privés tout en exploitant les fonds publics pour permettre sa mise en œuvre. A contrario, il est nécessaire de relancer des programmes industriels publics pour soutenir la transition écologique sans nuire aux travailleur·euses et aux communautés locales, et qui soient contrôlés par les citoyen·nes (les travailleur·euses et l'ensemble de la population). Ces programmes devront être financés par des mécanismes qui n'aggravent pas la dépendance du pays à l'égard des centres impériaux. Ces instruments pourraient inclure l'annulation de la dette extérieure, la compensation de la dette historique (coloniale et climatique) dont les nations des centres impériaux sont responsables, la mise en place d'impôts progressifs sur la fortune, etc.

**Troisièmement, nous proposons de concevoir une politique industrielle véritablement écologique et durable, et qui favorise le développement de technologies vertes.** Cela implique de rompre radicalement avec la stratégie de croissance actuelle axée sur les exportations, qui exige de s'adapter à la politique environnementale de l'UE (MACF) afin de préserver la position des exportateurs marocains sur le marché européen, sans pour autant mettre en place une véritable politique de préservation de l'environnement.

**Quatrièmement, nous appelons à la mise en œuvre d'une politique d'industrialisation pour établir un cadre de développement industriel qui mette fin à la dépendance du Maroc vis-à-vis des grands centres financiers.** Depuis la crise de 2008-2009, des voix s'élèvent régulièrement pour appeler à l'abandon de la stratégie de croissance axée sur les exportations, au profit d'une stratégie centrée sur la demande intérieure. Un rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)<sup>143</sup> publié en 2013 avance des arguments convaincants en faveur d'une telle approche. Cette recommandation n'est pas un appel à l'isolationnisme nationaliste, car la coopération entre les peuples est d'une importance capitale. Mais cette coopération ne signifie pas que les populations de la rive sud de la Méditerranée doivent supporter les coûts financiers, environnementaux et sociaux du développement de la rive nord (comme c'est le cas depuis plusieurs siècles). En outre, la réponse aux grands enjeux qui conditionnent toute politique industrielle, tels que le changement climatique, la dette et les règles du commerce international,

doit être pensée à l'échelle mondiale plutôt qu'à l'échelle locale. Le cadre régional, ici le Maghreb, constitue un maillon intermédiaire entre ces différents niveaux, et implique une coopération régionale accrue entre les pays du Maghreb (voir la dixième recommandation ci-dessous). À terme, il n'est pas possible de penser l'écosocialisme à l'échelle d'un seul pays, car le niveau national n'est qu'un tremplin dans une perspective internationaliste, qui doit constituer à la fois le principe directeur et l'objectif final des luttes.

**Cinquièmement, la politique énergétique du Maroc devrait donner la priorité à l'approvisionnement du marché intérieur en énergie propre,** d'autant plus que le pays continue de dépendre des importations de combustibles fossiles pour répondre à ses besoins en énergie et en électricité, tandis que les grands projets d'énergie renouvelable mis en œuvre dans le pays sont tournés vers les marchés européens. La libéralisation du secteur de l'énergie est déjà ancienne et les importateurs privés contrôlent l'approvisionnement en gaz et en pétrole, tandis que la voie est désormais libre pour les entreprises privées pour produire et distribuer de l'électricité à partir de sources renouvelables. Contrairement à cette stratégie dominée par le secteur privé, le retour de la production et de la distribution d'énergie dans le secteur public permettrait de mettre en œuvre une politique énergétique verte qui contribuerait à l'industrialisation du pays, et à réduire sa dépendance énergétique.

**La sixième recommandation concerne les politiques urbaines et la planification des villes.** Une grande partie des capitaux marocains est orientée vers l'expansion urbaine à grande échelle, dans le but de garantir des profits aux grands groupes immobiliers. Cette dynamique a entraîné un étalement continu des villes, accompagnée d'une forte augmentation du parc automobile privé (sur les 4,5 millions de voitures que compte le Maroc, 68 % appartiennent à des particuliers),<sup>144</sup> en parallèle de la privatisation par l'État des lignes de transport urbain. Une politique industrielle durable ne saurait être efficace sans le développement de transports publics fonctionnant aux énergies vertes, ainsi que l'introduction de mesures fiscales strictes pour les voitures individuelles, et de taux d'intérêt élevés sur les prêts pour leur acquisition. De nombreuses propositions ont été avancées en ce sens. Par exemple, le rapport 2021 du Conseil économique, social et environnemental contient les recommandations suivantes au sujet des transports publics : « Promouvoir des alternatives écologiques aux véhicules individuels

et aux moteurs à combustion interne, telles que les bus urbains/BHNS, les minibus, les bus interurbains et les tramways (et métros légers), tout en développant des transports intermodaux et multimodaux, incluant des espaces de stationnement, des stations de covoiturage et des parcs relais. »<sup>145</sup> Les intérêts conséquents des constructeurs automobiles et des banques qui financent les prêts automobiles constitueront un obstacle à la mise en œuvre de cette recommandation.

**Septièmement, il est nécessaire de parvenir à une véritable souveraineté alimentaire au Maroc**, à rebours de celle promue dans les documents officiels sur le sujet, qui ne constitue que le prolongement de l'approche capitaliste dominante orientée vers l'exportation sous couvert de souveraineté alimentaire. L'agriculture capitaliste d'exportation est la plus grande source d'émission de gaz à effet de serre au Maroc, et la principale cause de pollution des eaux et des sols. Écologiser l'économie implique dans une large mesure de rompre avec ce modèle, et de réorienter le système agricole pour répondre avant tout aux besoins du marché intérieur. Les efforts de transformation écologique du secteur industriel devraient donc aller de pair avec des mesures de transformation similaires dans le secteur agricole, actuellement dominé par l'industrie agroalimentaire.

**Huitièmement, nous recommandons de rompre avec les politiques fiscales actuellement en vigueur, qui favorisent les grands emprunts, et d'écarter toute politique d'emprunt extérieur alimentant la dette.** Une telle rupture suppose l'intégration du secteur bancaire et financier au secteur public, sous la supervision d'institutions soumises à un contrôle populaire et citoyen. Cette orientation s'oppose au système actuel dans lequel la banque centrale est indépendante, et n'est soumise à aucun contrôle parlementaire. La politique fiscale actuelle repose sur le financement par des prêts et l'aide publique au développement (APD), tous deux soumis à des conditionnalités qui obligent les pays du Sud à intégrer les marchés financiers internationaux. Nous suggérons à l'inverse que le Maroc perçoive une compensation pour la dette coloniale et écologique, afin de réparer les spoliations opérées par les anciennes puissances coloniales, qui continuent d'être pratiquées par les nouvelles.

**Neuvièmement, nous recommandons la mise en œuvre d'une politique de plein emploi durable, qui prenne en considération celles et ceux qui seront victimes de la transition écologique.** Une grande partie de la classe ouvrière craint de perdre son emploi si l'État renonce à

ses politiques polluantes et de destruction de la nature. Le secteur privé capitaliste ne remédiera pas à ce problème, c'est pourquoi il est nécessaire de mettre en place une politique publique de l'emploi centrée sur une stratégie d'industrialisation sociale et écologique. La coopération avec les syndicats peut contribuer à faire émerger cette approche vis-à-vis des questions environnementales, ce qui fait actuellement défaut au Maroc.

**Dixièmement, les propositions et recommandations énumérées ci-dessus doivent intégrer une stratégie de transition écologique développée à l'échelle du Maghreb.** La fragmentation du marché maghrébin accentue la dépendance de ses pays à l'égard des centres capitalistes traditionnels (l'UE et les États-Unis) et émergents (la Chine). En parallèle, cette division empêche les pays du Maghreb de tirer parti de la complémentarité de leurs ressources naturelles pour mettre en valeur leur potentiel économique. Il est impossible pour les petits marchés comme le Maroc de mettre en œuvre une transition écologique qui soit portée uniquement par les capacités nationales. La monarchie et les capitaux marocains répondent actuellement à ce dilemme en cherchant à s'implanter sur le marché européen, géographiquement proche, et sur le marché américain. Mais cette approche de l'industrialisation se heurte à des obstacles structurels hérités du passé, principalement la dépendance du pays et la mainmise de ces centres impériaux sur l'industrialisation et la production industrielle durables (technologie et financement). Tous ces éléments rendent urgente l'émergence d'une stratégie de transition écologique intégrée à l'échelle du Maghreb. Comme le souligne Amir Lebdioui, « dans les petites économies, où la demande du marché intérieur est souvent insuffisante pour réaliser des économies d'échelle, une transformation économique verte nécessite l'accès à des marchés plus importants dans d'autres pays, ainsi qu'une coordination multilatérale pour le développement régional ».<sup>146</sup>

Ces recommandations doivent être portées par des ressources sociales capables de les concrétiser, principalement les mouvements syndicaux et les communautés rurales, dont les luttes sociales ont secoué le Maroc ces trente dernières années. L'objectif de ce rapport est bien de contribuer à ces luttes, et d'ouvrir des perspectives pour une transition économique, sociale et environnementale juste au Maroc, au Maghreb, dans les Suds et ailleurs.

# Notes

- 1 Amouzai, A. et Haddioui, O. (2023) 'L'hydrogène vert au Maroc : Transition juste ou écoblanchiment néocolonial ? Le cas de Guelmim-Oued Noun'. Transnational Institute, 30 octobre. <https://www.tni.org/en/publication/green-hydrogen-in-morocco-just-transition-or-greenwashing-neocolonialism?translation=fr>
- 2 Fachina, I. B. (2023) 'Évolution du rapport de force entre les puissances économiques sur le marché mondial du Lithium', auditeur de la 41<sup>e</sup> promotion de la MSIE de l'EGE, École de Guerre Économique, 20 avril. <https://tinyurl.com/3ueftvww>.
- 3 Ibid.
- 4 Gigantesque plan de financement alloué par les États-Unis entre 1948 et 1951, pour un montant total de plus de 13 milliards de dollars (dont 11 milliards de dollars de subventions), pour aider à la reconstruction de 17 pays européens dans le cadre de l'Organisation européenne de coopération économique (OCDE).
- 5 Fachina, (2023) 'Évolution du rapport de force entre les puissances économiques sur le marché mondial du Lithium'.
- 6 Hamouchene, H. (2019) 'Extractivisme et résistance en Afrique du Nord', Amsterdam, Pays-Bas, TNI. [https://www.tni.org/files/publication-downloads/web\\_maghreb\\_fr\\_21-11-19.pdf](https://www.tni.org/files/publication-downloads/web_maghreb_fr_21-11-19.pdf)
- 7 Site internet du ministère de la transition énergétique et du développement durable. <https://www.environnement.gov.ma/fr/>.
- 8 Conseil économique, social et environnemental (2023) 'Les minerais stratégiques et critiques, un secteur au service de la souveraineté industrielle marocaine'. <https://www.cese.ma/media/2023/04/Avis-MSC-VA.pdf>
- 9 Policy Center for the New South (2023) 'L'entretien du mardi : Les minerais stratégiques et critiques au Maroc' [Vidéo], 20 juin. <https://tinyurl.com/2uzpy7m8>.
- 10 Bouwafoud, A. (2024) 'Ressources minières : une cartographie des métaux stratégiques et critiques au Maroc'. *Médias24*, 14 avril. <https://medias24.com/2024/04/14/ressources-minières-quelles-perspectives-pour-les-métaux-stratégiques-et-critiques-du-maroc/>.
- 11 Al-Taydi, M. (2022) 'Le Maroc réussira-t-il à développer l'industrie du cobalt le plus pur du monde ?'. *Al Jazeera*, 13 février. <https://rb.gy/ewn6f3>
- 12 Bouwafoud (2024) 'Ressources minières'.
- 13 Al-Taydi, M. (2022) 'Le Maroc réussira-t-il à développer l'industrie du cobalt le plus pur du monde ?'.
- 14 Dempsey, H. (2023) 'Chinese battery groups invest in Morocco to serve western markets'. *Financial Times*, 27 septembre. <https://www.ft.com/content/9539f746-82bf-49db-ae87-237196a60c88>.
- 15 Groupe OCP (non daté), 'Notre programme d'investissement vert'. <https://www.ocpgroup.ma/fr/Strategie/Objectifs-engagements/programme-investissement-vert>
- 16 Samahi, H. (2013) 'Déclaration conjointe des États-Unis et du Royaume du Maroc'. Zoom Press, 22 novembre. <https://tinyurl.com/2zzzt5wv>
- 17 Védrine, H., Zinsou, L., Thiam, T., Severino, J.-M. et Karoui, H. (2013) 'Un partenariat pour l'avenir : 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France'. République française, Rapport au ministre de l'économie et des finances. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/f20c6c65-3e48-4115-a94d-f0a6be98a09a/files/f472df24-ed92-4731-9f66-fa01e794d4c8>
- 18 Agence Maghreb Arabe Presse (2014) 'Sa Majesté le Roi reçoit à Fez le président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois'. MAP News, 4 novembre. <https://shorturl.at/rEFM0>
- 19 Ibid.
- 20 Hamidi, M. (2024) 'La rivalité entre les États-Unis et la Chine bénéficie aux intérêts économiques du Maroc et stimule les investissements chinois au Maroc'. *Al3omk*, 24 janvier. <https://al3omk.com/904243.html>
- 21 Neary, B. F. (2022) 'La Route de la soie numérique de la Chine au Maroc : Les implications de la suprématie du secteur numérique'. Institut marocain d'analyse politique (MIPA). <https://mipa.institute/9336>
- 22 Commission spéciale pour le nouveau modèle de développement (2021) 'Rapport général : le nouveau modèle de développement'. Avril. <https://www.fctmaroc.com/2023/10/pdf.html#gsc.tab=0>
- 23 Selon le site internet du ministère de l'industrie et du commerce, Tanger Tech City est « une ville industrielle durable, intégrée et intelligente dans le but d'insuffler une nouvelle dynamique aux activités économiques du Royaume et à renforcer sa position dans la région euro-méditerranéenne », créée dans le cadre d'un accord entre les parties prenantes listées ci-après : le ministère de l'industrie et du commerce ; le ministère de l'économie et des finances ; le ministère de l'équipement et de l'eau ; le gouvernorat de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima ; Tanger-Tech Tanger-Tétouan-Al Hoceima ; le conseil régional Tanger-Tétouan-Al Hoceima ; Tanger-Tech ; Bank of Africa ; TMSA ; Beijing Zhonglu Urban Development Corporation ; China Communications Construction Company Ltd. ; China Road and Bridge Corporation Ltd. et CCC Investment Company LTD. Ce projet devrait s'implanter sur « une superficie totale de 2 167 hectares, qui comprendra une zone d'accélération industrielle d'une superficie totale de 947 hectares, dont 467 hectares ont déjà été transformés en zone d'accélération industrielle, conformément aux dispositions de la loi 94-19 sur les zones d'accélération industrielle », ainsi qu'une « une ville intelligente d'une superficie totale de 1 220 hectares, qui comprendra des zones de services, des complexes résidentiels, touristiques et de loisirs, ainsi que toutes les infrastructures publiques nécessaires à la bonne gestion de la ville. » (<https://www.mcinet.gov.ma/en/node/8221>)
- 24 Neary (2022) 'La Route de la soie numérique de la Chine au Maroc'.
- 25 Abou Zohour, Y. (2020) 'Réduire l'influence de l'Europe dans la région MENA : Le rôle du Maroc'. Institut marocain d'analyse politique (MIPA). <https://mipa.institute/7894>
- 26 Kasraoui, S. (2021) 'Moroccan FM: Morocco Is Not Europe's Gendarme'. *Morocco World News*. <https://www.morocoworldnews.com/2021/05/58717/moroccan-fm-morocco-is-not-europes-gendarme/>
- 27 L'École de Guerre Économique est un établissement privé d'enseignement supérieur français fondé en 1997, spécialisé dans le renseignement économique, défensif ou offensif, pratiqué dans le contexte de la guerre économique et de la mondialisation économique. Elle est dirigée par Christian Harbulot. (Source : Wikipédia).
- 28 Fachina (2023) 'Évolution du rapport de force entre les puissances économiques sur le marché mondial du Lithium'.
- 29 Conseil économique, social et environnemental (2023) 'Avis du Conseil économique, social et environnemental'. <https://www.cese.ma/media/2023/04/Avis-MSC-VA.pdf>
- 30 Cité dans Rapier, R. (2022) 'Stratégie | Industrie du lithium : Les États-Unis à la traîne derrière la Chine'. *Forbes*, 12 janvier. <https://tinyurl.com/3s2dby33>.
- 31 Commission européenne (2020) 'Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions'. Bruxelles. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020DC0474>
- 32 Müller, B., Ghiotto, L. et Bárcena, L. (2024) 'The Raw Materials Rush: How the European Union is using trade agreements to secure supply of critical raw materials for its green transition'. Transnational Institute. <https://www.tni.org/en/publication/the-raw-materials-rush>.
- 33 Ibid.

- 34 Conseil économique, social et environnemental (2023) 'Avis du Conseil économique, social et environnemental : Les minerais stratégiques et critiques'.
- 35 Fizaine, F. (2015) 'Analyse de la disponibilité économique des métaux rares dans le cadre de la transition énergétique' [Thèse de doctorat] LEDi - Laboratoire d'Economie de Dijon. <https://theses.hal.science/tel-01127141>.
- 36 Fachina, (2023) 'Évolution du rapport de force entre les puissances économiques sur le marché mondial du Lithium'.
- 37 Rapiet (2022).
- 38 Fachina, (2023) 'Évolution du rapport de force entre les puissances économiques sur le marché mondial du Lithium'.
- 39 Ibid.
- 40 Ibid.
- 41 Fizaine (2015) 'Analyse de la disponibilité économique des métaux rares dans le cadre de la transition énergétique'.
- 42 Akesbi, N. (2024) *Morocco: An Economy Under a Glass Ceiling: From the Origins to the Covid-19 Crisis*. Rabat, Salé : Revue marocaine des sciences politiques et sociales (RMSPS).
- 43 Conseil économique, social et environnemental (2019) 'Le nouveau modèle de développement marocain'. [https://www.cese.ma/media/2020/10/CESE-Nouv\\_Modele\\_de\\_Devt-a.pdf](https://www.cese.ma/media/2020/10/CESE-Nouv_Modele_de_Devt-a.pdf).
- 44 Metz, S. (2024) 'Chinese firms eye Morocco as a way to cash in on US electric vehicle subsidies'. *The Independent (UK)*, 3 juillet.
- 45 Gazette officielle n° 6717 du 23 juillet 2015.
- 46 AlMounadhila (2024) 'Akanouanin-Imilchil: Manifestations contre l'exploitation des ressources de la région : entretien avec un militant'. AlMounadhila, 10 juillet. <https://www.almounadhila.info/archives/13965>
- 47 Lakhder, Y. (2024) 'L'entreprise chinoise Gotion investit 1,3 milliards de dollars pour la construction d'une gigantesque usine de batteries au Maroc'. *Alsharq Business*, 6 juin. <https://tinyurl.com/46bfj7j>
- 48 Dempsey, H. (2023) 'Chinese battery groups invest in Morocco to serve western markets'.
- 49 The Asahi Shimbun (2024) 'Chinese firms eye Morocco as way to cash in on U.S. electric vehicle subsidies'. *The Asahi Shimbun*, 3 juillet. <https://www.asahi.com/ajw/articles/15330484>
- 50 La notion de « friendshoring » renvoie au « processus d'approvisionnement et de fabrication auprès de pays géopolitiquement alignés, tels que les membres d'un même bloc commercial ou d'une même alliance militaire. Certaines entreprises et certains gouvernements ont eu recours à l'"approvisionnement ami" comme moyen de maintenir l'accès aux marchés internationaux et aux chaînes d'approvisionnement tout en réduisant les risques géopolitiques. »
- 51 Les matériaux cathodiques sont utilisés dans l'électrode positive (+) des batteries. Dans les batteries lithium-ion, leur rôle est essentiel pour stocker et libérer les ions lithium pendant les processus de charge et de décharge. Les matériaux cathodiques sont principalement composés de lithium et d'oxydes métalliques, et ont un impact direct sur la densité énergétique, la puissance de sortie, la durée de vie et la stabilité des batteries destinées à des utilisations diverses, notamment les véhicules électriques et les systèmes de stockage d'énergie. [https://www.lgchem.com/product-detail/cathode-material?lang=en\\_US](https://www.lgchem.com/product-detail/cathode-material?lang=en_US)
- 52 *The Asahi Shinbum (2024) 'Chinese firms eye Morocco as way to cash in on U.S. electric vehicle subsidies'*.
- 53 Metz (2024) 'Chinese firms eye Morocco as a way to cash in on US electric vehicle subsidies'.
- 54 Ibid.
- 55 Ibid.
- 56 Maroc Diplomatique (2024) 'Le Maroc, nouvelle destination des géants chinois des batteries électriques'. *Maroc diplomatique*, 1er janvier. <https://maroc-diplomatique.net/le-maroc-nouvelle-destination-des-geants-chinois-de-la-batterie-electrique>.
- 57 Ibid.
- 58 LG Communication Center (2023) 'LG Chem Teams Up with Huayou Group to Build LFP Cathode Plant in Morocco », 25 septembre. <https://www.lgcorp.com/media/release/26808>.
- 59 Sbity, S. (2023) 'Gigafactory: LG Chem en duo avec le Chinois Huayou pour ses deux usines au Maroc'. *Le Desk*, 24 septembre. <https://ledes.ma/2023/09/24/gigafactory-lg-chem-en-duo-avec-le-chinois-huayou-pour-ses-deux-usines-au-maroc/>.
- 60 Fawzi, H. (2024) 'Labor and "Cobalt" Motivate China to Manufacture Batteries in Morocco'. *Hespress*, 1er janvier. <https://tinyurl.com/yknredea>
- 61 Maroc Diplomatique (2024) 'Le Maroc, nouvelle destination des géants chinois de la batterie électrique'.
- 62 Al Sharq (2024) 'Une entreprise chinoise investit 300 millions de dollars au Maroc pour la fabrication de batteries'. *Al Sharq*, 16 avril. <https://tinyurl.com/yxncdeby>
- 63 Une anode est généralement l'électrode d'un appareil électrique polarisé par laquelle le courant conventionnel entre dans l'appareil, en opposition à l'électrode négative, qui est généralement l'électrode d'un appareil par laquelle le courant conventionnel sort de l'appareil. Il est courant d'utiliser le symbole ACID, qui signifie « courant de l'électrode négative dans l'appareil ». Le sens du courant conventionnel (« courant de charges positives ») dans un circuit électrique est opposé au sens du courant d'électrons, de sorte que les électrons (chargés négativement) circulent de l'anode d'une cellule galvanique vers un circuit externe connecté à la cellule. Par exemple, la borne d'une batterie domestique marquée « + » est la cathode (pendant la décharge).
- 64 Hadri, S. (2024) 'Industry: Tanger Tech revs up with Chinese investments'. *TelQuel*, 15 juillet. [https://telquel.ma/2024/07/15/industry-tanger-tech-revs-up-with-chinese-investments\\_1882781](https://telquel.ma/2024/07/15/industry-tanger-tech-revs-up-with-chinese-investments_1882781).
- 65 Laarabi, N. (2022) 'La guéguerre Mezzour-Seddiki menace le projet de la gigafactory de batteries électriques'. *Le 1*, 2 août.
- 66 Portal officiel du Royaume du Maroc (2023) 'Signature du Protocole d'accord pour la construction au Maroc de la première usine à grande échelle d'Afrique'. *Morocco.ma*, 1er juin. <https://www.maroc.ma/fr>
- 67 Ministère des finances et de l'économie (2024) 'News'. <https://shorturl.at/vHLfH>
- 68 Powers, C. (2024) 'Deindustrialization in the Middle East and North Africa'. Noria Research - Programme Moyen-Orient et Afrique du Nord. <https://noria-research.com/mena/deindustrialization-in-the-middle-east-and-north-africa/>.
- 69 Hochstetler, K. (2020) *Political Economies of Energy Transition: Wind and Solar Power in Brazil and South Africa*. Cambridge, Cambridge University Press. (Cité dans Lebdioui, 2004, p. 21)
- 70 Organisation internationale du travail (2023) 'Commerce, investissement et emploi dans les pays de la rive sud de la Méditerranée'. Rapport thématique du projet 'Intégration de l'Emploi dans le Commerce et l'Investissement dans de voisinage sud de l'UE'. <https://www.ilo.org/fr/publications/commerce-investissement-et-emploi-dans-les-pays-de-la-rive-sud-de-la>
- 71 Conseil économique, social et environnemental (2018) *"La sous-traitance et les relations de travail : Pour la promotion du travail décent et de la durabilité"*, Rapport d'auto-saisine n°33/2018
- 72 Jabari, M. A. (2024) 'Sans défense face au rouleau-compresseur capitaliste, et malgré la fermeture et le black-out, les travailleurs de Top Forage à la mine de Bou-Azzer poursuivent leur grève pour une durée indéterminée'. *Al-Mounadhila*, 3 août. <https://www.almounadhila.info/archives/22353>.
- 73 Maurus, V. (1989) 'Le Maroc, nouveau "dragon" aux portes de l'Europe'. *Le Monde*, 4 novembre. [https://www.lemonde.fr/archives/article/1989/11/04/le-maroc-nouveau-dragon-aux-portes-de-l-europe\\_4132288\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1989/11/04/le-maroc-nouveau-dragon-aux-portes-de-l-europe_4132288_1819218.html).
- 74 Akesbi (2024) *Morocco*.
- 75 Ibid. p. 209.

- 76 Ghoufrane, M. A., Boubrahimi, M. N. et Diani, M. A. (2024) 'Industrialisation et compétitivité globale du Maroc'. Institut royal des études stratégiques (IRES).
- 77 Barbesgaard, M., Zhang, H., Hertanti, R., Gagy, A. et Vervest, P. (2024) 'The "new Darwinian world" of the energy transition: CATL, capitalist strategies and emerging state-capital alliances'. Transnational Institute. <https://www.tni.org/en/article/the-new-darwinian-world-of-the-energy-transition>
- 78 Amachraa, A. (2023) 'Driving the Dream: Morocco's Rise in the Global Automotive Industry'. *Policy Center for the New South*. <https://www.policycenter.ma/publications/driving-dream-moroccos-rise-global-automotive-industry>.
- 79 Couramment appelés « contrats Ingénierie, approvisionnement et construction », les contrats EPC sont un type de contrat courants dans les secteurs de la construction et de l'ingénierie, en particulier pour les grands projets d'infrastructure tels que les centrales électriques. Ce type de contrat consiste à désigner une seule entité (généralement une grande entreprise de construction) comme responsable de toutes les étapes du projet, de la conception technique (ingénierie) à l'obtention et à la fourniture des matériaux et équipements nécessaires (approvisionnement), en passant par l'exécution des travaux (construction). Ces contrats sont également connus sous le nom de « contrats clés en main », car le projet est livré au détenteur prêt à fonctionner dès son achèvement.
- 80 Hamza Hamouchene (2022) "Transition énergétique en Afrique du Nord : Le néocolonialisme, encore et toujours !" Transnational Institute, 14 octobre <https://www.tni.org/fr/article/the-energy-transition-in-north-africa?translation=fr>
- 81 L'offset, ou compensation industrielle est une forme de contrats qui permet à l'acheteur d'exiger en contrepartie d'une commande des contreparties économiques. À travers une politique de compensation industrielle, les pays peuvent dans le cadre des marchés publics de taille importante imposer aux fournisseurs des actions de compensation. Le montant des engagements représente en général un pourcentage du montant du marché public et participe au développement de l'activité économique du pays. La compensation industrielle peut prendre la forme d'achats de produits ou de services auprès du tissu local, d'investissements directs ou de transferts de technologies. [[https://fr.wikipedia.org/wiki/Compensation\\_industrielle](https://fr.wikipedia.org/wiki/Compensation_industrielle)].
- 82 Conseil économique, social et environnemental (2017) 'Changer de paradigme pour bâtir une industrie dynamique au service d'un développement inclusif et durable'.
- 83 L'intégration locale peut désigner soit l'utilisation d'un pourcentage déterminé de matières premières d'origine locale dans la chaîne de valeur de la production, ou bien l'engagement d'une entreprise à réinvestir un certain pourcentage de la valeur de ses ventes sur le marché local. Au Maroc, par exemple, l'État a fait part de son ambition d'atteindre un niveau élevé d'intégration locale, qui correspond à la proportion de composants automobiles fabriqués dans le pays. Ce taux s'élève actuellement à environ 60 %, un chiffre encore considéré comme modeste par rapport aux objectifs nationaux. Voir Lakhdar, Y. (2020) 'L'intégration locale se heurte à des difficultés dans le développement du secteur automobile'. *Hespress*, 5 janvier. <https://shorturl.at/IOStX>
- 84 Ghoufrane (2014) 'Industrialisation et compétitivité globale du Maroc'.
- 85 Ministère de l'économie et des finances (2025) 'Rapport économique et financier'. <https://rb.gy/08s922>.
- 86 Ministère de l'économie et des finances (2024) 'Mise à jour'. <https://rb.gy/tx8m7j>.
- 87 Ghoufrane (2014) 'Industrialisation et compétitivité globale du Maroc'.
- 88 Ibid.
- 89 Le mécanisme de plafonnement et d'échange de droits d'émission de carbone est souvent présenté comme une solution basée sur le marché pour « écologiser » l'économie et faciliter la transition énergétique. Ce mécanisme a néanmoins rencontré de vives critiques, notamment par la part de la CNUCED, qui le décrit comme « particulièrement contraignant pour de nombreux pays en développement qui dépendent de l'électricité produite à partir du charbon pour la production industrielle », et comme étant « incompatible avec le principe des responsabilités communes mais différenciées inscrit dans l'Accord de Paris ». Au lieu de favoriser la justice climatique, cet instrument permet à l'UE - l'un des plus grands émetteurs de CO2 au monde - d'imposer arbitrairement des mesures climatiques aux pays en développement. Pendant ce temps, les quelque 10 milliards d'euros de recettes fiscales générées par cet instrument ne servent pas à financer une transition juste dans les pays du Sud, mais à rembourser les dettes liées aux plans de relance COVID-19 de l'UE. CNUCED (2021) 'Rapport sur le commerce et le développement 2021 : De la reprise à la résilience - La dimension du développement'. Genève.
- 90 Ministère de l'économie et des finances (2025) 'Loi de finances - Rapport économique et financier'. <https://rb.gy/acnowf>.
- 91 Groupe OCP 'Notre programme d'investissement vert'. <https://www.ocpgroup.ma/fr/Strategie/Objectifs-engagements/programme-investissement-vert>
- 92 Akhbar al-Youm (2019) 'En raison de la sensibilité du sujet... Le Conseil supérieur de l'audit ne publiera pas le rapport d'audit'. *Akhbar al-Youm*, 20 mars.
- 93 Nichan (2024) 'Cette année, le Maroc allouera 6 milliards de dollars à des projets d'infrastructures'. *Nichan*, 1er mars. <https://nichan.ma/234698/>.
- 94 Zreik, M. (2024) 'La Nouvelle route de la soie et le Maroc : Opportunités et défis pour renforcer les relations économiques avec la Chine'. Institut marocain d'analyse politique. <https://mipa.institute/en/11007>
- 95 Shaoul, J. (2024) 'China's economic ascendancy in Africa threatens US imperialism'. *World Socialist Website*, 16 septembre. <https://www.wsws.org/en/articles/2024/09/16/iyl-d-s16.html>.
- 96 Banque centrale du Maroc (2024) 'Rapport annuel : Année fiscale 2023'. Banque centrale du Maroc. <https://rb.gy/xgftzj>.
- 97 Le groupe Managem Mines est un groupe industriel minier gestionnaire de diverses ressources minières depuis plus de 90 ans. Le groupe est présent à tous les stades du cycle minier, de l'exploration à la vente de matières premières. Le groupe emploie 6 000 personnes et est présent dans neuf pays africains, dont le Maroc. Al Mada, l'un des premiers fonds d'investissement privés en Afrique, détient une participation majoritaire dans le groupe Managem. <https://media.renaultgroup.com/renault-group-et-managem-group-signent-un-accord-pour-un-approvisionnement-durable-en-cobalt-marocain/?lang=fra>.
- 98 Maroc diplomatique (2023) 'Le Maroc, nouvelle destination des géants chinois de la batterie électrique'.
- 99 Dempsey (2023) 'Chinese battery groups invest in Morocco to serve western markets'.
- 100 Amouzai, A. et Haddioui, O. (2023) 'L'hydrogène vert au Maroc: Transition juste ou écoblanchiment néocolonial ? Le cas de Guelmim-Oued Noun'. Transnational Institute, 30 octobre. <https://www.tni.org/en/publication/green-hydrogen-in-morocco-just-transition-or-greenwashing-neocolonialism?translation=fr>.
- 101 Rignall, K. (2024) 'Qu'est-ce qu'une ancienne mine peut nous apprendre de la transition énergétique juste ? Leçons à tirer de la mobilisation sociale dans le secteur des mines et des énergies renouvelables au Maroc'. dans H. Hamouchene et K. Sandwell (Éds.) (2023) *Face au colonialisme vert : Transition énergétique et justice climatique en Afrique du Nord*, Paris, Éditions Syllepse.
- 102 Jabari (2024) 'Sans défense face au rouleau-compresseur capitaliste, et malgré la fermeture et le black-out'.

- 103 MINURSO (1991) 'Mission des Nations unies pour un référendum sur le Sahara occidental'. Conseil de sécurité des Nations unies, Résolution MINURSO n° 690, avril 1991.
- 104 Arredondas, M. (2024) 'Le Maroc et la Chine, un partenariat stratégique aux grandes retombées commerciales'. Atalayar, 21 juin. <https://www.atalayar.com/fr/articulo/reportages/maroc-et-chine-partenariat-strategique-aux-grandes-retombees-commerciales/2024053109000200630.html>
- 105 Michbal, M. (2021) 'Trésors cachés du Mont Tropic : Mythe ou réalité?'. Médias24, 3 octobre. <https://shorturl.at/7uPO6>
- 106 Boukhssass, M. K. (2020) 'Why Did Morocco Take Long before Demarcating its Maritime Borders?'. Institut marocain d'analyse politique. <https://mipa.institute/en/9354>.
- 107 Michbal (2021) 'Trésors cachés du Mont Tropic'.
- 108 Aux États-Unis par exemple, la tendance est à l'abandon des voitures roulant à l'essence et au diesel, en encourageant l'usage de voitures électriques ou hybrides. [Bustillo, X. (2024) 'Biden faces criticism over his gas car ban. But he doesn't have one', NPR, 14 juillet. <https://www.npr.org/2024/07/13/nx-s1-5008903/biden-gas-car-ban>].
- 109 Michael Löwy est né en 1938 au Brésil et vit à Paris depuis 1969. Il est directeur honoraire de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et spécialiste du marxisme et de la théologie de la libération en Amérique latine.
- 110 Löwy, M. (2024) 'Discussing the Climate Crisis: Dubious Notions and False Paths'. Novembre-décembre. <https://againstthecurrent.org/atc233/discussing-the-climate-crisis-dubious-notions-false-paths/>.
- 111 Brand, U. et Wissen M. (2023) *The Imperial Mode of Living: Everyday Life and the Ecological Crisis of Capitalism*, Londres, Verso. <https://www.versobooks.com/products/916-the-imperial-mode-of-living>
- 112 Harvey, D. (2014) *Brève histoire du néolibéralisme*, Paris, Les Prairies ordinaires.
- 113 Froissart, C. (2013) L'évolution des revendications ouvrières en Chine'. À l'Encontre, 24 janvier. <https://alencontre.org/asia/chine/levolution-des-revendications-ouvrieres-en-chine.html>.
- 114 Harvey (2014) *Brève histoire du néolibéralisme*.
- 115 Qandil, A. (2025) 'Coexistence or Clash?! The New Trumpism and the Future of U.S.-China Relations'. *Future for Advanced Research & Studies*, 28 janvier. <https://futureuae.com/ar-AE/Mainpage/Item/9959>.
- 116 Huld, A. (2025) Trump Raises Tariffs on China to 145% - Overview and Trade Implications'. *China Briefing*, 11 avril. <https://www.china-briefing.com/news/trump-raises-tariffs-on-china-to-125-overview-and-trade-implications/>
- 117 Alhurra (2025) La Chine riposte, Trump dévoile sa stratégie de réponse'. *Alhurra*, 25 avril. <https://rb.gy/yyq9ab>
- 118 Wallerstein, I. M. (1985) *Le capitalisme historique*, La Découverte.
- 119 Fonds monétaire international, « Industrial Policy Coverage in IMF Surveillance - Broad Considerations », Washington, 2024. <http://www.imf.org/external/pp/ppindex.aspx>.
- 120 Dempsey, H. (2023) 'Chinese battery groups invest in Morocco to serve western markets'. 27 septembre. <https://www.ft.com/content/9539f746-82bf-49db-ae87-237196a60c88>
- 121 « Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) est l'outil de l'UE permettant de fixer un prix équitable pour le carbone émis lors de la production de biens à forte intensité de carbone entrant dans l'UE et d'encourager une production industrielle plus propre dans les pays tiers. Le 1er octobre 2023, le MACF est entré en application dans sa phase transitoire. » Commission européenne (2025) *Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières*. 28 mars. [https://taxation-customs.ec.europa.eu/carbon-border-adjustment-mechanism\\_en?prefLang=fr&etran=fr](https://taxation-customs.ec.europa.eu/carbon-border-adjustment-mechanism_en?prefLang=fr&etran=fr).
- 122 Rousset, P. (2024) 'Crise mondiale, conflits et guerres : quel internationalisme pour le XXIe siècle ?'. Quatrième Internationale. <https://fourth.international/fr/619>
- 123 Katz, C. (2024) 'Quelques idées erronées sur l'impérialisme contemporain'. *Contretemps: Revue de Critique Communiste*, 29 janvier. <https://rb.gy/7ly3ss>.
- 124 Achcar, G. (2023) *La nouvelle guerre froide*, Éditions du Croquant.
- 125 Amin, S. (2002) *The Political Economy of Development in the Twentieth and Twenty-First Centuries*. Beyrouth, Dar Al-Tanweer.
- 126 Rodney, W., (1972) *Et l'Europe sous-développa l'Afrique*, Éditions caribéennes, Paris.
- 127 Bernstein, H., (2020) *L'agriculture à l'ère de la mondialisation. Transformations agraires et dynamiques de classe*, Éditions Critiques, Paris.
- 128 Hart, K. et Hann (2011) C., *Economic Anthropology: History, Ethnography, Critique*, Cambridge, Royaume-Uni, Malden, MA: Polity. pp. 164 et 169.
- 129 Meredith, R. (2008) *The Elephant and the Dragon: The Rise of India and China and What It Means for All of Us*. New York, W.W. Norton & Company.
- 130 Le Centre d'études internationales stratégiques (*Centre for Strategic and International Studies* (CSIS)) est un institut de recherche politique à but non lucratif et non partisan qui se donne pour mission de proposer des solutions concrètes pour relever les grands défis du monde. <https://www.csis.org/about>
- 131 Comprendre ici le *Inflation Reduction Act* aux États-Unis.
- 132 Byamungu, C. G. N. (2024) 'Morocco, an unexpected winner of China's strategy to circumvent the U.S. Inflation Reduction Act'. Centre d'études internationales stratégiques. <https://www.csis.org/analysis/morocco-unexpected-winner-chinas-strategy-circumvent-us-inflation-reduction-act>.
- 133 Tooze, A. (2024) 'Chartbook 309: Can Western carmakers derisk in China? The unreality of geo-economic realism'. Chartbook [newsletter], 14 août. [https://adamtooze.substack.com/p/chartbook-309-can-western-carmakers?r=2gf44o&utm\\_medium=ios&triedRedirect=true](https://adamtooze.substack.com/p/chartbook-309-can-western-carmakers?r=2gf44o&utm_medium=ios&triedRedirect=true)
- 134 Rousset (2024) 'Crise mondiale, conflits et guerres : quel internationalisme pour le XXIe siècle ?'.
- 135 Cardenal, J. P. (2020) À travers ses projets d'investissements industriels, la Chine exporte aussi son modèle et ses normes de travail'. *Equal Times*, 19 août. <https://www.equaltimes.org/a-travers-ses-projets-d?lang=fr>
- 136 Fachina, I. B. (2023) 'Évolution du rapport de force entre les puissances économiques sur le marché mondial du Lithium'. Auditeur de la 41<sup>e</sup> promotion de la MSIE de l'EGE, École de Guerre Économique, 20 avril. <https://tinyurl.com/3ueftvw>.
- 137 Ibid.
- 138 Barbesgaard et al. (2024) 'The "new Darwinian world" of the energy transition'.
- 139 Neumann, F. L. (1944) *Behemoth: The Structure and Practice of National Socialism 1933-1944*. New York, Harper & Row.
- 140 Hart et Hann (2011) *Economic Anthropology*. pp. 46-47.
- 141 Chen, M. (2018) 'Les travailleurs ne mènent pas une guerre commerciale, mais une guerre pour leurs droits'. À l'Encontre, 5 septembre. <https://alencontre.org/video/chine-les-travailleurs-ne-menent-pas-une-guerre-commerciale-mais-une-guerre-pour-leurs-droits.html>.
- 142 Brand et Wissen (2023) *The Imperial Mode of Living*. p. 179.
- 143 Secrétariat de la CNUCED (2013) *Rapport sur le commerce et le développement 2013*, New York et Genève.
- 144 Conseil économique, social et environnemental (2021) 'Les mobilités durables: Vers des transports accessibles et durables'.
- 145 Ibid.
- 146 Lebdioui, A. (2004) *Survival of the Greenest: Economic Transformation in a Climate-Conscious World*. Cambridge, Cambridge University Press. [www.cambridge.org/9781009500517](http://www.cambridge.org/9781009500517)



Le Transnational Institute (TNI) est un institut international de recherche et de plaidoyer engagé pour la construction d'un monde juste, démocratique et durable. Depuis plus de 50 ans, TNI est une plateforme de rencontre et de connexion entre mouvements sociaux, universitaires engagé-es et décideurs politiques. L'institut est engagé depuis 20 ans en faveur d'alternatives publiques axées sur la propriété publique de l'énergie. Le projet de création d'un Observatoire international des ressources énergétiques publiques (Public Power Observatory) s'appuie sur les connaissances et l'expertise développées au sein de ce réseau. <https://www.tni.org/en>